



Les élus républicains incapables de s'entendre sur l'abrogation d'Obamacare Page B 5



Québec présente les grands axes de sa prochaine Politique culturelle Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 143

LE DEVOIR, LE MERCREDI 28 JUIN 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

Nouvelle cyberattaque mondiale

Le rançongiciel utilisé exploitait la même faille de sécurité que WannaCry

SARAH R. CHAMPAGNE

Une nouvelle vague de cyberattaques a paralysé les systèmes informatiques de plusieurs cibles importantes mardi, exigeant le paiement d'une rançon. Le logiciel malveillant a utilisé une faille de sécurité pour laquelle Windows avait déjà diffusé un correctif.

L'Ukraine et la Russie ont été les plus affectées par ces attaques, suivies par la Pologne et l'Italie en moindre proportion. Le colosse du transport maritime Maersk a dû avouer des pannes informatiques, après que le même « rançongiciel » a fait passer le géant pétrolier russe Rosneft sur un serveur de secours. La centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl, tristement célèbre pour la catastrophe de 1986, a été forcée de revenir à des mesures manuelles du niveau de radioactivité.

Moins dangereuses, des coupures de courant ont plongé dans le noir le propriétaire des biscuits Lu et Oreo et contraint des salariés allemands de Nivea à interrompre leur journée.

Le laboratoire pharmaceutique Merck est devenu la première victime connue aux États-Unis, son système informatique ayant été « compromis ». Une compagnie de gestion d'hôpitaux et de maisons de soins en Pennsylvanie a aussi rapporté avoir été atteinte par cette attaque.

Le mode opératoire de ce logiciel est le même que celui de la cyberattaque d'envergure de mai dernier, WannaCry, selon les informations préliminaires. Le rançongiciel a été nommé par certains Petya/NotPetya, en référence à une infection précédente, une version modifiée d'un ancien virus.

Dans ce genre de cyberattaque, les pirates informatiques verrouillent les fichiers des ordinateurs infectés par leur virus; un message apparaît généralement sur l'écran obscurci pour exiger le paiement d'une rançon en monnaie bitcoin, un peu plus de 400 dollars canadiens dans ce cas-ci. Cette monnaie virtuelle préserve l'anonymat de ses propriétaires, ce qui rend leur localisation difficile.

En mai dernier, WannaCry avait fait plus de 200 000 victimes dans 150 pays, dont un hôpital dans la région de Toronto, le site du gouvernement de Saskatchewan et l'Université de Montréal. Plusieurs compagnies de sécurité informatique, telles que Symantec et McAfee, ont confirmé que le nouveau logiciel malveillant

VOIR PAGE A 8 : VIRUS

AVANT WOODSTOCK, IL Y A EU QUÉBEC!



FRANCIS VACHON LE DEVOIR

Pour une centaine de dollars, les festivaliers ont droit à onze heures de programmation.

Cinquante ans et toujours le cœur à la fête

Le Festival d'été de Québec a grandi en harmonie avec la société qui l'a vu naître

ISABELLE PORTER à Québec

Cinquante ans, ce n'est pas si vieux pour un être humain, mais pour un Festival, c'est un âge vénérable. Des courses de chevaux au théâtre en passant par les crises de nerfs de Marjo, plongée dans la faste histoire de cet événement incontournable qu'est le Festival d'été de Québec (FEQ).

« C'est le père des festivals », résume l'ancien directeur Michel Létourneau, qui rappelle que l'événement naît bien avant le Festival de jazz (1981) et même un an avant Woodstock. L'idée vient d'un jeune artiste de Québec, Louis Ricard, qui a convaincu six de ses amis de se lancer dans l'affaire. « Il arrivait de Paris, où il avait fait des études en cinéma et avait vu des animations de places publiques dans le Marais et dans les cours intérieures d'hôtels particuliers », raconte l'un des fondateurs, Bernard Pelchat. « C'est ce qui lui avait donné l'idée d'implanter ça ici. »

Le premier spectacle était d'ailleurs programmé dans la cour intérieure du Petit Séminaire. Modeste, le budget s'élevait

à 17 000 \$ à l'époque, l'équivalent de 113 000 \$ en dollars d'aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est une machine dotée d'un budget de plus de 20 millions qui attire 1,5 million de personnes par an.

Présumons que, dans ses rêves les plus fous, le groupe des fondateurs n'aurait pas pu imaginer un tel destin... Non? « Je dirais qu'on imaginait encore plus que ça », assure M. Pelchat. « Dans la programmation du premier festival, il y avait de la chanson, du théâtre, des arts visuels, de l'opéra, de la musique classique. Dans notre esprit, on voulait développer chacune de ces disciplines-là de façon à occuper l'espace culturel tout l'été. »

M. Pelchat participait mardi avec les autres fondateurs à l'inauguration d'une sympathique exposition consacrée aux 50 ans du Festival dans le parc jouxtant le Grand Théâtre.

Quand il contemple les photos d'époque de l'exposition, le directeur actuel, Daniel Gélinas, est époustoufflé. « Il y a une photo là-bas des années 1970. La scène, c'est juste une plateforme. Tout le monde est assis en arrière, il n'y a pas de sécurité... [...] C'est tellement loin de ce

VOIR PAGE A 8 : FESTIVAL

PÉTROLE

Report demandé de l'évaluation du projet Énergie Est

Le Québec et l'Ontario prient Ottawa de décider d'abord du sort de l'Office national de l'énergie

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Couillard juge qu'Ottawa devrait attendre d'avoir achevé la modernisation de l'Office national de l'énergie avant de relancer l'évaluation du projet Énergie Est, a appris *Le Devoir*. Le gouvernement Trudeau réplique en réaffirmant sa confiance dans cet organisme, qui a pourtant fait l'objet de vives critiques dans le dossier du pipeline de TransCanada.

Le Devoir a obtenu copie d'une lettre signée par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, ainsi que son homologue ontarien, Glenn Thibeault, et envoyée à la mi-juin au ministre fédéral des Ressources naturelles, Jim Carr. Ce document comprend les « commentaires » des deux gouvernements provinciaux, en réponse au rapport publié en mai par le groupe d'experts mandaté par Ottawa pour recommander des moyens de moderniser l'Office national de l'énergie (ONE).

« Le Québec et l'Ontario recommandent qu'un des résultats importants de la modernisation de l'ONE soit la mise en place d'un cadre prévisible pour l'examen des grands projets énergétiques dans un souci d'accroître la confiance du public », y soulignent les ministres Arcand et Thibeault.

Les deux ministres disent souhaiter « que le processus de modernisation de l'ONE et les nouvelles règles annoncées par le gouvernement fédéral mènent à un délai de traitement qui soit prévisible pour les grands projets énergétiques déposés auprès de l'ONE ».

Selon ce qu'a confirmé le cabinet du ministre Pierre Arcand, les propos tenus dans la lettre signifient que le gouvernement Couillard juge que le fédéral devrait attendre la fin du processus ayant de lancer l'examen du projet de pipeline Énergie Est. Québec rejoint ainsi une demande formulée par les environnementaux, dont Équiterre et Greenpeace.

Il faut dire que le rapport du groupe d'experts mandaté par Ottawa recommande carrément de démanteler l'ONE et de le remplacer par une nouvelle structure. « Lors de nos consultations, les Canadiens nous ont parlé d'un ONE envers lequel nombre de citoyens et de groupes ont fondamentalement perdu confiance », y constatent les auteurs, ajoutant que le processus d'examen « est largement perçu comme s'il avait été conçu pour accélérer les décisions en faveur de l'industrie ».

L'ONE, qui a donné son aval à plusieurs projets de pipelines controversés, a essuyé de vives critiques dans le dossier Énergie Est. Celles-ci se sont amplifiées l'an dernier, après qu'on eut appris que des membres du comité d'audience du pipeline, mais aussi le président de l'ONE, avaient tenu une rencontre secrète avec Jean Charest, alors que ce dernier était consultant pour TransCanada.

Confiance à Ottawa

Malgré tout, le gouvernement Trudeau a dit mardi avoir pleinement confiance en l'ONE. « Nous continuons d'avoir confiance en l'Office

VOIR PAGE A 8 : PÉTROLE

AUJOURD'HUI



Actualités La fierté de Justin Trudeau. Le premier ministre s'est dit fier de l'exploit réalisé par un tireur d'élite canadien qui a atteint et tué sa cible en Irak alors que l'ennemi était à pas moins de 3,5 kilomètres.

Page A 3



Avis légaux..... A 5
Décès..... B 6
Météo..... A 4
Mots croisés..... A 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... A 4

ACTUALITÉS



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Sivaloganathan Thanabalasingham, premier meurtrier allégué qui a bénéficié d'un arrêt des procédures en raison de l'arrêt Jordan de la Cour suprême, doit être expulsé du Canada le 5 juillet.

COUR D'APPEL

Des procédures accélérées pour un homme qui a bénéficié de l'arrêt Jordan

MARIE-MICHÈLE SIOUI

La Cour d'appel a accepté mardi d'entendre dans les meilleurs délais l'appel concernant Sivaloganathan Thanabalasingham, cet homme accusé du meurtre de sa femme, qui pourrait échapper à son procès en raison de délais déraisonnables.

Le ressortissant sri-lankais, premier meurtrier allégué qui a bénéficié d'un arrêt des procédures en raison de l'arrêt Jordan de la Cour suprême, doit être expulsé du Canada le 5 juillet.

Dans une requête déposée mardi, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a demandé que son appel à l'encontre de l'ordonnance d'arrêt des procédures

Selon la poursuite, si l'homme « devait regagner le Sri Lanka, aucune mesure coercitive de retour au Canada ne pourrait être envisagée, le Canada et le Sri Lanka n'étant pas des partenaires d'extradition »

contre M. Thanabalasingham « soit entendu le plus rapidement possible ».

Si l'homme de 32 ans « devait regagner le Sri Lanka, aucune mesure coercitive de retour au Canada ne pourrait être envisagée, le Canada et le Sri Lanka n'étant pas des partenaires d'extradition », a fait valoir la poursuite.

La Cour d'appel a accueilli sa demande, à laquelle la défense ne s'opposait pas. Le DPCP pourra ainsi déposer son mémoire le 7 juillet, tandis que l'avocate de l'accusé pourra le faire le 15 août.

La décision d'accorder un sursis à M. Thanabalasingham — ou non — dépend du

ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Ahmed Hussien. Ce dernier « ne peut pas discuter des dossiers actifs en raison des lois assurant la protection de la vie privée », a déclaré son attaché de presse, Bernie Derible.

Sivaloganathan Thanabalasingham a été accusé en 2012 du meurtre au second degré de sa femme. Il n'a cependant pas subi de procès, puisqu'il a plaidé, avec succès, que son droit d'être jugé dans un délai raisonnable a été bafoué. Le 6 avril, un juge de première instance a donc ordonné l'arrêt des procédures dans son dossier.

L'accusé, qui a obtenu le statut de réfugié en 2007, demeure néanmoins détenu par l'Agence des services frontaliers du Canada en raison de ses autres condamnations pour violence conjugale.

M. Thanabalasingham fait l'objet d'un avis d'expulsion depuis le 10 avril. Il a d'abord contesté son extradition, avant de se raviser et d'accepter d'être expulsé du Canada en date du 5 juillet.

« Si notre appel est entendu, ce sera évidemment plus facile de tenir un procès si M. Thanabalasingham est encore au pays. S'il est parti au Sri Lanka, ce sera plus difficile », a fait valoir le procureur au dossier, Christian Jarry.

Si l'ex-accusé quitte le pays, la Couronne entend quand même procéder avec l'appel. « Il y a des questions de principe qui sont importantes et nous souhaitons que la Cour d'appel se prononce », a déclaré M^e Jarry.

Avec Lisa-Marie Gervais
Le Devoir

RÉFORME ÉLECTORALE

Justin Trudeau craignait le morcellement des grands partis

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Justin Trudeau a fourni une nouvelle justification à son opposition au vote proportionnel: celui-ci conduit à la fragmentation des grands partis politiques qui ont la vertu, à ses yeux, de forcer les gens à faire des compromis. Selon le premier ministre, la proportionnelle cantonne les gens dans leurs idées au lieu de les forcer à trouver un terrain d'entente avec les autres.

« La représentation proportionnelle serait mauvaise pour notre pays », a lancé le premier ministre Trudeau lors d'une conférence de presse marquant la fin de séance parlementaire, mardi matin.

« Je pense qu'elle affaiblirait une des grandes forces du Canada, qui est que nous travaillons ensemble dans notre diversité pour accomplir de grandes choses. Fragmenter les partis politiques plutôt que d'avoir de plus grands partis qui font place en leur sein à une diversité [de points de vue] affaiblirait le pays. »

C'est la première fois que M. Trudeau évoque la fin des partis « généralistes » — tel que le Parti libéral qu'il dirige — pour s'attaquer au vote proportionnel.

Lorsque son gouvernement a annoncé en février qu'il renonçait à réformer le système électoral, M. Trudeau avait plutôt indiqué que la proportionnelle était dangereuse car elle donnait parfois la balance du pouvoir aux partis extrêmes. Il avait brandi l'exemple de la candidate à la chefferie conservatrice Kellie Leitch, qui militait pour l'imposition d'un test de valeurs aux nouveaux arrivants.

Deux professeurs avaient défendu la thèse du morcellement néfaste l'été dernier lors des audiences du comité parlementaire se penchant sur le sujet.

Nelson Wiseman, de l'Université de Toronto, avait dit craindre l'avènement de partis défendant des intérêts de niche, comme le parti des retraités en Israël. Kenneth Carty, de l'Université de Colombie-Britannique, avait prédit la dislocation des partis nationaux en fonction de préoccupations pointues, un peu comme Humpty Dumpty.

Le professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal Alain Noël ten-

ronnement changent la philosophie des gens», assure-t-il.

Il taille en pièces l'argument du premier ministre. « La culture du compromis est beaucoup plus forte avec un système proportionnel », parce que les partis doivent collaborer, soutient-il.

À l'inverse, le système uninominal à un tour actuel « crée une culture politique où on essaye d'écraser l'adversaire parce qu'on veut avoir tout seul tout le pouvoir ».

Par ailleurs, M. Trudeau a indiqué plus clairement que jamais qu'il préférerait depuis le début du débat sur la réforme électorale l'adoption d'un bulletin de vote préférentiel.

« Nous avons une préférence pour le bulletin de vote préférentiel, de sorte qu'on réduise le vote stratégique en permettant d'inscrire son deuxième ou son troisième choix sur le bulletin de vote et faire ainsi en sorte que tous les députés obtiennent au moins 50% d'appui dans leur circonscription. Nous croyions que c'était la bonne façon d'aller de l'avant. Personne d'autre n'était d'accord. »

Jamais M. Trudeau n'avait exprimé cette préférence en campagne électorale, scandant plutôt que 2015 serait la « dernière élection » tenue en vertu du système actuel.

La chef du Parti vert, Elizabeth May, croit que M. Trudeau aurait dû alors être plus clair. « Si c'était la seule option que les libéraux étaient prêts à accepter, ils n'auraient pas dû demander au comité parlementaire d'étudier toutes les possibilités, déplore M^{me} May. Pourquoi toute cette comédie ? »

Le Devoir

C'est la première fois que M. Trudeau évoque la fin des partis « généralistes » pour s'attaquer au vote proportionnel

père l'argument. Celui qui étudie les modes de scrutin dans le monde reconnaît que le vote proportionnel conduit à un certain éclatement de l'offre politique. Mais « la convergence se situe à un autre niveau ». Dans le système actuel, « ce sont les gens qui font des compromis pour se loger dans un grand parti ». Dans un système proportionnel, « il se développe une capacité de gouverner avec ses ennemis ».

Est-il réaliste de penser qu'en changeant de système électoral, les politiciens changeraient de culture politique? M. Noël fait remarquer que la Nouvelle-Zélande a réussi cette transformation.

Culture du compromis

Le député néodémocrate Alexandre Boulterice opine. « Les structures et l'envi-



Le premier ministre Justin Trudeau a défendu mardi l'abandon de la réforme électorale en affirmant que les grands partis politiques font la force du système politique canadien.

CSDM

Un protocole pour éviter la suppléance excessive

« Un bon point de départ », se réjouit la mère d'un écolier affecté par une telle situation

JESSICA NADEAU

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a résolu d'adopter un protocole pour éviter les « remplacements à répétition » dans certaines classes. Cet engagement survient quelques semaines après que des parents ont réclamé de l'aide au conseil des commissaires, impuissants devant le « tourbillon infernal » des suppléants dans la classe de leurs enfants de 1^{re} année.

Le 26 avril dernier, des parents, très émotifs, ont plaidé devant le conseil des commissaires pour dénoncer une si-

tuation intenable. Depuis le mois de décembre, le groupe 14 de l'école Saint-Jean-de-Brebeuf n'avait plus de titulaire et plus d'une dizaine de suppléants se succédaient depuis, mettant en péril non seulement les apprentissages pour ces enfants de 6 ans, mais également leur cheminement affectif et scolaire.

Le protocole, dont l'adoption a été votée mardi soir, vise à informer rapidement les parents d'élèves qui ont des enseignants suppléants à répétition. Le conseil des commissaires recevra aussi un rapport du nombre de cas qui surviennent chaque année.

La CSDM compte aussi engager des négociations avec l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal pour pourvoir des postes de remplaçant de façon urgente, sans nécessairement passer par l'affichage, lorsque des classes subissent des changements de professeur à répétition.

Un point de départ

« C'est un très bon point de départ. On se donne un outil pour être en marche dès l'automne 2017 pour le bien des enfants », a réagi Pascale Corriveau, mère d'un enfant du groupe 14, en entrevue au Devoir. « La résolution dit que ce n'est pas acceptable [les suppléants à répétition]. Ça veut dire qu'on ne va pas laisser trainer des situations comme celle qu'on a vécue. »

La présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon, a souligné qu'il s'agissait d'un cas isolé et que des mesures ont été prises sur-le-champ pour permettre une certaine stabilité dans cette classe d'ici la fin de l'année scolaire, qui vient tout juste de prendre fin.

La semaine dernière, des parents sont revenus à la charge devant le conseil des commissaires. « Cette situation n'est pas un cas isolé, elle se produit trop

souvent », a plaidé Pascale Grignon, porte-parole du mouvement. Je protège mon école publique. En quelques jours à peine, nous avons répertorié une quarantaine de signalements au sujet de plus de 25 cas différents dans une vingtaine d'établissements scolaires au Québec — principalement au primaire —, dont au moins 14 de la Commission scolaire de Montréal. »

« L'histoire se répète, ajoute M^{me} Grignon. Le ou la titulaire de la classe part en arrêt de travail pour une période prolongée ou indéterminée. C'est alors que démarre la ronde des suppléants, quand il y en a qui sont disponibles. Sinon, ce sont des membres de l'équipe-école qui doivent assumer une présence en classe en remplacement d'urgence, ce qui arrive de plus en plus fréquemment. »

Le commissaire indépendant Jean-François Gosselin, dont la résolution a été adoptée avec des amendements, s'est montré satisfait. Il tenait à ce que le protocole puisse entrer en vigueur dès l'automne, et que le conseil des commissaires soit tenu informé de l'ampleur du phénomène des suppléances à répétition.

Avec Marco Fortier
Le Devoir

L'Action NATIONALE
Jun.-Septembre 2017
vol. CVII, n° 6-7

ÉDITORIAL
Sans l'audace il n'arrivera jamais rien
-Robert Laplante

ARTICLES
Charte des valeurs: ne touchez pas à l'islam!
-Louise Mailloux

Québec solidaire et l'indépendance du Québec
-Denis Monière

375e de Montréal
Hochelaga fantasmé ou historique?
-Jocelyn Duff

Le cheval de Troie de la Confédération
Un tribunal qui légifère et qui se mêle de politique
-Christian Néron

Le démantèlement de la nation (chronique 15)
-Lucia Ferretti

Forum Gaspésie 2017
Sortir des approches défensives
-Robert Laplante

RECENSIONS
Mathieu Bock-Côté
Le nouveau régime

Collectif Faut qu'on se parle
Ne renonçons à rien
Raphaël Émond
La politique vue du haut de mes 12 ans
Yvan Lamonde
Un coin dans la mémoire

action-nationale.qc.ca
revue@action-nationale.qc.ca
514 845-8533 ou 1 866 845-8533

Vive le Québec libre!
Colloque commémoratif du 26 et 27 mai 2017
Les représentants de la coalition du Général du Québec au Québec en juillet 1967

DOSSIER
«Vive le Québec libre!»
Colloque commémoratif

De la grandeur française en Amérique
-Me Maxime Laporte
De Gaulle en notre temps
-Guy Bouthillier
Le Québec dans la politique internationale du général de Gaulle
-Jean-Paul Bled

La vision gaullienne de la nation exprimée lors de sa visite au Québec
-Denis Monière

De Gaulle, Pearson: l'impossible dialogue
-Éric Bédard

De Gaulle se souvient de la dette de Louis XV
-Gaël Noffi

Le voyage du général de Gaulle et l'accélération de la coopération
-Samy Mesli

France-Québec: la langue, un signe de souveraineté
-Philippe de Saint Robert

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ACTUALITÉS

Impressions
de mi-mandat

DENIS FERLAND



L'expression «*Beaucoup d'activité mais peu d'action*» est de mise à Ottawa, alors qu'on arrive à la mi-mandat du gouvernement Trudeau.

En 2015, les libéraux «*frappaient pour le circuit*» avec une plateforme très ambitieuse et sont passés de troisième parti au gouvernement. La surprise et l'ampleur de la victoire ont donné les coudées franches à l'entourage de Justin Trudeau, qui a effectué un changement de garde en profondeur, lequel s'est traduit par un décollage laborieux pour les toutes nouvelles équipes ministérielles.

Les balbutiements des dizaines de consultations, lancées par nécessité ou pour gagner du temps, étaient d'autant plus frappants qu'ils contrastaient avec le dynamisme du chef et l'impression laissée dès la sortie de Rideau Hall par l'équipe à l'enthousiasme presque fiévreux mise en place par Justin Trudeau et ses conseillers.

Résultat : les libéraux ont fait adopter moitié moins de projets de loi que le gouvernement Harper majoritaire à ses débuts. La comparaison a toutefois ses limites, puisque ces derniers étaient au pouvoir depuis déjà six ans avec deux mandats minoritaires.

Excuses? Justifications? Plutôt un contexte, contexte un peu perdu de vue dans l'accélération du temps de l'ère de Twitter et des égopartraits dont, il est vrai, M. Trudeau a été le premier à profiter.

♦ ♦ ♦

En matière de bilan, M. Trudeau s'est chargé hier dans son point de presse de revenir sur la première année au pouvoir : baisse d'impôt sur les revenus moyens, nouvelle allocation pour enfants, infrastructures, Régime de pensions du Canada et suicide assisté. Ce rappel intéressé et l'animation soudaine autour de politiques lancées à la veille des vacances (défense, aide internationale féministe, moratoire sur le transport pétrolier, accès à l'information et sécurité nationale) ne font pas oublier un engagement important auquel les libéraux ont tout simplement renoncé, soit celui sur la réforme du mode de scrutin.

M. Trudeau affichait un air contrit hier en expliquant que la décision avait été difficile pour lui, car il croyait personnellement en cette promesse. Finie la candeur, et un certain manque d'humilité, de cette entrevue-bilan de première année dans nos pages, alors qu'il disait que les Canadiens «*ont maintenant un gouvernement avec lequel ils sont plus satisfaits. Et la motivation de vouloir changer le système électoral est moins percutante*».

Si on ajoute les maladroites tentatives d'imposer des changements aux règles de la Chambre, la motion 6 qui aurait privé l'opposition d'outils procéduraux légitimes, le financement de groupes sélects et le jeu sur les mots de la réforme sur l'accès à l'information, l'image d'ouverture et de renouveau qui avait attiré tant de nouveaux électeurs en 2015 en prend pour son rhume.

♦ ♦ ♦

Alors qu'on voit poindre la campagne permanente vers octobre 2019, Justin Trudeau demeure la principale force de son gouvernement avec sa personnalité qui aplanit encore les aspérités.

Et les solutions de remplacement ne rivalisent tout simplement pas avec lui. Andrew Scheer a du pain sur la planche avant de changer la donne et aucun candidat à la direction du NPD ne se compare à M. Trudeau pour ce qui est de la notoriété. Sans compter l'effet Trump qui pourrait pousser des électeurs vers le chef libéral.

Il y a toutefois un risque à tout miser sur le chef quand les politiques directement associées à son image sont mises au rancart. Ajoutons le dossier des pipelines aux exemples mentionnés plus haut et la vulnérabilité est là.

Pas certain que la seule légalisation du cannabis suffira à renverser la vapeur, sans jeu de mots, chez ces mêmes personnes. Et, quitte à nous répéter, «*c'est l'économie, stupide*», comme disait un stratège de Bill Clinton. Une économie en redressement lent, mais sûr, si on se fie à la Banque du Canada. M. Trudeau évitait toutefois tout triomphalisme hier en disant toujours miser sur les effets à long terme des investissements en infrastructure et en innovation.

Des risques persistent. Qu'arrivera-t-il aux ménages endettés de la classe moyenne si chère à M. Trudeau quand la même banque centrale relèvera inévitablement son taux directeur en pleine reprise. Et surtout, que donnera cette renégociation de l'ALENA qui s'enclenche à la mi-août à cause de Donald Trump? Sans parler du déficit persistant qu'Andrew Scheer agite déjà comme un épouvantail.

Justement, est-il là, le pari de Justin Trudeau? Sa réponse était toute prête hier sur le choix de ne pas «*éliminer le déficit de manière arbitraire et à tout prix*».

Octobre 2019. Dans le coin gauche : les investissements à long terme du premier ministre. Dans le droit : l'austérité et la promesse d'Andrew Scheer de l'éliminer en deux ans de pouvoir et, surtout, de dire comment!



CHRISTOPHE SIMON AGENCE FRANCE-PRESSE

Un tireur d'élite irakien photographié dans la région de Mossoul, en avril 2017. Il y a quelques jours, on a appris qu'un membre de l'armée canadienne avait atteint une cible éloignée de 3,5 kilomètres en Irak.

Le tireur d'élite canadien qui a battu un record est source de fierté pour Trudeau

L'opposition dénonce l'hypocrisie de la mission en Irak

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Un tireur d'élite a beau avoir réalisé un nouveau record, en abattant un combattant djihadiste à plus de 3,5 kilomètres en Irak, cela ne change en rien la nature de la mission canadienne, insiste Justin Trudeau. La mission n'en est toujours pas une de combat. Quant à l'exploit du soldat, celui-ci devrait être «*célébré*», de l'avis du premier ministre.

La Défense nationale révélait, la semaine dernière, qu'un membre de ses forces spéciales avait, au cours du dernier mois, «*perturbé une attaque*» du groupe armé État islamique contre les forces irakiennes en tirant sur un insurgé à 3,54 kilomètres de distance. Une portée de tir fracassant les plus récents records mondiaux.

«*Ce qui s'est passé là-bas, d'abord, doit être célébré en raison de l'excellence des Forces canadiennes, de leur formation, de la façon dont elles s'acquittent de leurs obligations*», a déclaré le premier ministre Trudeau mardi. La mission de soutien et de formation des troupes irakiennes «*a toujours compté un élément de défense des troupes canadiennes et de nos partenaires au sein de la coalition. Cela représente une composante intégrale de cette mission*», a-t-il en outre dit, en reprenant l'argument de la légitime défense brandi à l'époque par l'ancien gouvernement conservateur lorsqu'il avait reconnu que les soldats canadiens avaient échangé des tirs avec l'ennemi sur le terrain irakien.

«*Je n'aurais jamais pensé que j'entendrais un premier ministre du Canada dire qu'il faut célébrer la mort d'un être humain. Ça ne fait pas partie de mes valeurs*», a rétorqué le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, indigné.

Or, tout comme Stephen Harper aurait dû le faire, Justin Trudeau devrait aujourd'hui reconnaître que la mission canadienne est désormais une mission de combat, ont martelé conservateurs et néodémocrates.

«*C'est difficile de voir l'autodéfense à 4 kilomètres. Mais, quoi qu'il en soit, on n'est pas supposés être sur la ligne de front*», a dénoncé Thomas Mulcair mardi. *Les deux ne peuvent pas être vrais. Ça ne peut pas être vrai qu'on peut tirer directement sur l'ennemi de la ligne de front et qu'on n'est pas impliqué dans une mission de combat. C'est une contradiction totale.* Le chef du NPD a d'ailleurs sommé le premier ministre, dans une lettre qu'il lui a adressée vendredi dernier, de tenir un débat sur l'évolution de la mission en Irak à la Chambre des communes. M. Mulcair attend encore une réponse.

«*Quand un tireur d'élite tire sur une cible qui est à 3,5 kilomètres, il n'est pas en position de protection rapprochée des Irakiens. On parle de quelqu'un qui a pris la peine d'engager une cible. Si ce n'est pas du combat, je me demande c'est quoi*», a renchéri le conservateur Pierre Paul-Hus, qui estime que M. Trudeau fait preuve «*d'incohérence*».

Un débat sémantique partisan

«*Il n'y a pas de définition universellement ac-*

ceptée de ce qu'est ou non une mission de combat», nuance Thomas Juneau, professeur d'affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa. La lutte que se livrent les politiciens sur la question, «*c'est jouer sur les mots et s'obstiner sur des définitions*», note-t-il, estimant de son côté que la révélation du tir record «*s'inscrit dans la continuité*» de la mission telle qu'elle avait été annoncée.

Les forces spéciales canadiennes pourraient, selon M. Juneau, avoir tiré à une telle distance pour faire une démonstration à leurs élèves irakiens; elles pourraient avoir eu à répliquer à un tir ennemi d'artillerie lourde; ou l'équipe de tireurs d'élite pourrait avoir été chargée de garder un œil sur un bataillon de soldats canadiens et irakiens puis, voyant s'approcher un groupe d'insurgés, aurait décidé de répliquer pour les protéger.

Mais l'événement est impossible à expliquer, car la Défense nationale évoque à nouveau le secret nécessaire pour protéger les opérations des forces spéciales. «*J'ai toujours trouvé qu'on pousse cet argument un peu trop loin*», note Thomas Juneau. *Où est la ligne entre "sécurité opérationnelle" — ce qui est valide et nécessaire — et le désir d'éviter les controverses politiques? La ligne devient grise assez rapidement.*

Le ministère de la Défense n'a pas répondu aux demandes de précisions du *Devoir* mardi après-midi en ce qui concerne les circonstances de l'échange de tirs.

Le Devoir

ENFANT DÉCÉDÉ

La DPJ et les médecins ont failli à leur devoir

STÉPHANIE MARIN

«*Des lacunes à toutes les étapes*», tranche la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse au terme de son enquête sur le décès d'un bébé, mort moins d'un mois après qu'il eut fait l'objet d'un signalement auprès de la DPJ du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces manquements ont eu lieu dans les cabinets des médecins qui l'ont vu, au niveau de la priorisation du dossier par la DPJ quand le signalement a été fait et après, dans la gestion du cas.

«*Un mois. Et tout a été manqué*», a déclaré en entrevue Camil Picard, vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, responsable du mandat jeunesse.

Il s'agit de l'un des pires dossiers que l'homme ait vus dans sa carrière, en ce qui concerne le traitement d'un cas signalé. «*C'est extrêmement douloureux et triste*», a-t-il dit.

La petite victime est décédée en juin 2016, moins d'un mois après avoir fait l'objet d'un signalement à la DPJ (Direction de la protection de la jeunesse).

Le bébé avait à peine plus de 20 mois. La cause de son décès n'est pas encore connue officiellement, le coroner n'ayant pas encore déposé son rapport.

La Commission a reçu le mandat de faire enquête sur ce cas en juillet 2016 à la demande de

la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse, Lucie Charlebois.

Plusieurs constats se dégagent de l'enquête effectuée à la suite de cette triste affaire.

D'abord, plusieurs professionnels de la santé ont vu l'enfant, à plus d'une occasion, mais ont omis de le signaler à la DPJ immédiatement, malgré le fait que «*sa situation était préoccupante*». On parle ici entre autres de lacérations à une oreille et à la langue. Après le signalement, l'enfant a été vu aussi pour une fracture au fémur : il avait de la difficulté à marcher.

«*C'est comme si le réflexe [de signaler] n'avait pas été là*», a dit M. Picard.

Pourtant, les médecins ont l'obligation légale de le faire, souligne-t-il. Et puis, ce ne sont pas des blessures légères, commente l'homme. «*Il me semble qu'il y a une lumière qui allume.*»

Puis, quand le signalement de cet enfant arrive sur le bureau de la DPJ, il n'est pas mis en haut de la pile. Le dossier est alors ouvert pour «*négligence éducative*» alors que le bébé portait des marques de nombreuses blessures et qu'il aurait dû, selon la Commission, l'être pour «*abus physique*».

Cela prendra 23 jours avant qu'un premier contact soit fait par la DPJ, a noté la Commission, «*malgré la vulnérabilité de l'enfant et la gravité des faits indiqués au signalement*».

«*Nous sommes certains à la Commission que ça aurait demandé une intervention immédiate [de la DPJ]*», quitte à conclure après enquête

que les parents n'avaient rien à se reprocher et que l'enfant n'était pas en danger.

Quant à la procédure d'enquête «*sur le terrain*» qui doit être effectuée par la DPJ dans le milieu de vie de l'enfant, cette dernière a plutôt choisi de donner un rendez-vous aux parents dans son bureau. La mère est venue sans son enfant.

«*On a vu une série de mauvaises pratiques*», juge M. Picard, qui indique que l'enquête a créé un malaise au sein de ce bureau de la DPJ. Selon lui, la DPJ concernée ne s'est pas défendue en prétendant manquer de personnel ou de ressources.

«*Notre système n'a pas été à la hauteur de ce qu'il doit être*», a admis en point de presse Martine Couture, présidente et directrice générale du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, duquel relève la DPJ.

La Commission a formulé une série de recommandations, notamment la révision des pratiques, la formation du personnel ainsi que le respect des normes et l'obligation d'agir dans les délais prescrits lors d'un code de priorisation 1, particulièrement dans les situations d'enfants de 0 à 5 ans.

La DPJ devra faire rapport à la Commission au plus tard le 1^{er} octobre 2017.

Selon M. Picard, les parents de la victime sont visés par une enquête policière, toujours en cours.

La Presse canadienne

Lawrence Cannon quittera son poste d'ambassadeur

Ottawa — L'ambassadeur du Canada auprès de la République française, Lawrence Cannon, quittera ses fonctions au début de l'automne. L'ancien ministre conservateur a précisé mardi sur son compte Twitter que la prolongation de son mandat était valide jusqu'au 30 septembre. Au bureau de la diplomate en chef, mardi, on n'a pas signalé si un nouveau chef de mission serait prêt à prendre le relais immédiatement après le départ de Lawrence Cannon. Ce dernier ne souhaitait pas accorder d'entrevue mardi.

La Presse canadienne

Tunnel La Fontaine: sa réfection durera quatre ans

Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, qui a 50 ans cette année, subira une cure de jouvence d'un milliard de dollars qui durera quatre ans. Les travaux de réfection de l'ouvrage doivent débuter à la fin de 2019, soit dès que les travaux sur le corridor du pont Champlain seront terminés. Les automobilistes devront se préparer au pire: sur les quatre ans que dureront les travaux, deux imposeront des entraves majeures à la circulation. Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine est un axe de transit majeur, accueillant quelque 120 000 véhicules par jour.

La Presse canadienne

Cocaïne: 11 ans de prison pour une ex-douanière

Saint-Jean-sur-Richelieu — Une ex-douanière a été condamnée, mardi, à 11 ans de prison pour avoir laissé entrer au Canada un véhicule transportant 182 kilogrammes de cocaïne. Stéfanie McClelland, âgée de 40 ans, a reçu sa peine mardi au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu après qu'un jury l'eût déclarée coupable le mois dernier. En décembre 2014, la mère de quatre enfants a permis à un véhicule qui transportait des sacs de cocaïne de passer sans encombre le poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle.

La Presse canadienne

ARCHÉOLOGIE

Fort Lorette: la Ville promet d'acheter le site

Le terrain situé dans Ahunistic-Cartierville renferme les plus vieux vestiges de Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Montréal fera l'acquisition du site de l'ancien Fort Lorette, dans Ahunistic-Cartierville. C'est ce que le maire Denis Coderre a promis lundi, trois mois après que le terrain de la Congrégation des Sœurs de Miséricorde est passé aux mains d'un promoteur privé. Des recherches archéologiques menées sur le site bordant la rivière des Prairies ont confirmé la présence de tranchées correspondant aux anciennes palissades du Fort Lorette et permis la découverte d'artefacts.

Il y a dix jours, le ministre de la Culture, Luc Fortin, avait annoncé avoir signé un avis d'intention de classement afin de protéger l'ancienne mission sulpicienne.

« Pour Montréal, c'est une découverte archéologique majeure », estime Vincent Garneau, coprésident de la Société d'histoire d'Ahunistic-Cartierville. « Ce sont parmi les plus vieux vestiges de Montréal qui ont été découverts là. Avec l'église de la Visitation, qui est la plus vieille de l'île de Montréal, ça crée un pôle intéressant pour le patrimoine historique. »

Denis Coderre reconnaît la valeur exceptionnelle du site qui a accueilli le Fort Lorette des Sulpiciens en 1696 et il s'engage à ce que la Ville en fasse l'acquisition pour rendre les lieux accessibles au public. « On va s'associer aux experts de Pointe-à-Callière, l'Université de Montréal et l'Université McGill pour en faire un centre d'interprétation », a-t-il expliqué.

Au préalable, des fouilles archéologiques plus poussées devront être réalisées.



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Denis Coderre a annoncé hier que la Ville de Montréal entreprendra des démarches pour acquérir un terrain que la Congrégation des Sœurs de Miséricorde a récemment cédé à un promoteur privé.

Projet immobilier

Sauf que pour acheter ce terrain situé au 12 375, rue du Fort-Lorette, la Ville devra négocier avec le promoteur Antonio Rizzo, qui a acheté la propriété des Sœurs de Miséricorde pour 2 millions au mois de mars dernier.

Pourquoi la Ville n'a-t-elle pas acheté le terrain à ce moment? « Les religieuses ne l'ont

jamais offert à la Ville ou à l'arrondissement », a soutenu Lorraine Pagé. La Ville a été mise devant le fait accompli quand la vente a été réalisée, a dit la conseillère du district de Sault-au-Récollet en signalant que les religieuses ont refusé l'accès au site pour la conduite de fouilles archéologiques.

Avant même d'acheter la propriété, le promoteur avait

présenté un projet de développement immobilier, a précisé Lorraine Pagé. Mais il ne pourra jamais réaliser son projet compte tenu de l'avis de classement et du zonage qui est demeuré institutionnel, a-t-elle souligné.

La conseillère de Projet Montréal Emilie Thuillier estime qu'en matière de patrimoine la Ville est toujours « en

mode réaction ». Selon elle, le site du Fort Lorette n'en est qu'un exemple de plus. « C'est sûr qu'on est d'accord [avec le projet d'achat] parce que c'est ça qu'il faut faire, mais on est en mode ratrapage ». Il est minuit et quart. Le terrain est vacant depuis une dizaine d'années. Comment se fait-il que personne n'ait réagi? »

M^{me} Thuillier déplore que la Ville n'ait pas acheté la propriété au moment opportun. Elle aurait évité de se retrouver dans une situation délicate qui l'oblige à négocier avec un promoteur immobilier. L'élue craint d'ailleurs que cela fasse grimper le coût de la facture pour la Ville. Au rôle foncier, la valeur de la propriété atteint 3 millions.

300 ans d'histoire

« C'est sûr que quelqu'un l'a échappé quelque part », admet Vincent Garneau, de la Société d'histoire d'Ahunistic-Cartierville.

Reste que le site est d'un grand intérêt patrimonial, dit-il. Le site a accueilli une mission sulpicienne qui s'était d'abord installée au pied du mont Royal avant de migrer au village de Sault-au-Récollet à la fin du XVII^e siècle.

« Il y a plus que le Fort Lorette. Il y a 300 ans d'histoire sur ce petit terrain-là », souligne M. Garneau en rappelant qu'un véritable complexe y a été érigé avec la maison Saint-Janvier (1853), une résidence pour prêtres retraités, et la crèche Saint-Paul (1912).

Quant au promoteur Antonio Rizzo, il n'a pas rappelé

Le Devoir

RÉFORME AVORTÉE

Coderre réitère sa confiance envers le directeur d'Espace pour la vie

JEANNE CORRIVEAU

Le maire Denis Coderre affirme que sa décision d'annuler la réforme administrative d'Espace pour la vie ne constitue pas un désaveu à l'égard du directeur général Charles-Mathieu Brunelle.

Le maire a indiqué que le d.g. d'Espace pour la vie, l'organisation qui chapeaute le Jardin botanique, le Biodôme, le Planétarium et l'Insectarium, a encore toute sa confiance.

« J'ai dit: vous tirez la plogue là-dessus. On va refaire nos devoirs, mais il n'est pas question qu'on mette en commun la question scientifique. Il n'y a rien qui nous empêche d'avoir des identités propres. Ça n'enlève en

rien ma confiance en Charles-Mathieu », a indiqué le maire Coderre au Devoir, en marge d'une annonce à Ahunistic-Cartierville lundi après-midi.

Denis Coderre a relaté sa rencontre, vendredi dernier, avec l'ancien maire Pierre Bourque, qui lui a exposé ses inquiétudes. M. Coderre a dit s'être rallié aux arguments de M. Bourque: « Moi aussi, je veux protéger le Jardin botanique. »

Denis Coderre a par ailleurs salué le geste du conservateur du Jardin botanique, Michel Labrecque, qui a publiquement dénoncé la réforme administrative malgré les menaces de sanctions: « La sortie de Michel Labrecque était adéquate. Je prends ça comme un sonneur d'alerte. [...] Je trouve ça très positif et même très constructif. Je n'ai pas de problème avec ça. Au bout de la ligne, on est capables de tous travailler ensemble. »

Rappelons que le d.g. d'Espace pour la vie avait élaboré une réforme administrative qui faisait disparaître les postes de directeur de chacun des quatre musées au profit de la création d'un poste de directeur des collections et d'un poste de directeur des pro-

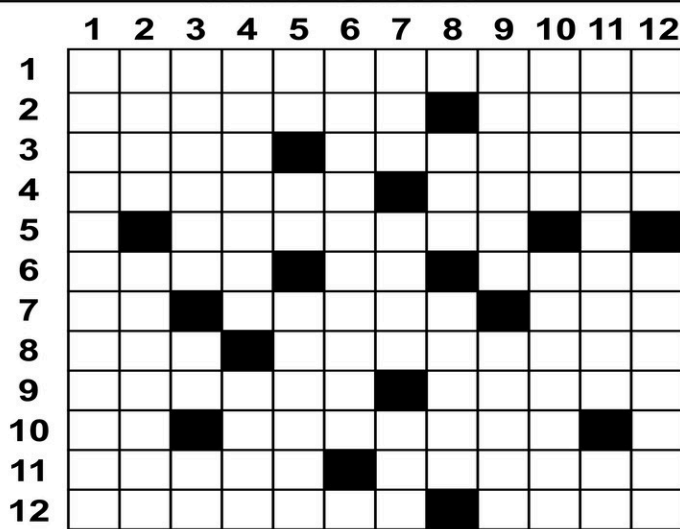
grammes publics pour les quatre institutions.

Charles-Mathieu Brunelle avait défendu cette réforme malgré les nombreuses critiques, dont celle de Pierre Bourque qui s'inquiétait de voir le Jardin botanique être privé d'un directeur. Une pétition avait même été lancée pour tenter de bloquer cette réorganisation. Vendredi, sur son compte Twitter, le maire Coderre a finalement annoncé qu'il mettait un frein à cette réforme.

Charles-Mathieu Brunelle avait été nommé par l'ex-maire Gérard Tremblay à la tête des musées nature en 2008 après avoir dirigé La Tohu pendant neuf ans.

Le Devoir

MOTS CROISÉS



Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3502

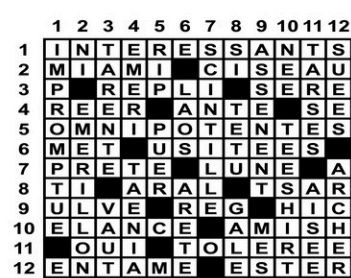
HORIZONTALEMENT

- Fonction de ministre.
- Sempiternel - Oiseaux.
- Accueilli - Détruisent.
- Ancienne mesure - Palmariès.
- Assis.
- Fait main basse - Iridium - Avance comme une carpe.
- Électronvolt - Maculée - Eau-de-vie.
- Différent d'une berceuse - Elle n'a pas les cheveux noirs.
- Excite - Célébrer.
- Nickel - Singe.
- Qui a des excroissances osseuses - Qui présente des filons.
- Qui doit de l'argent - Personne.

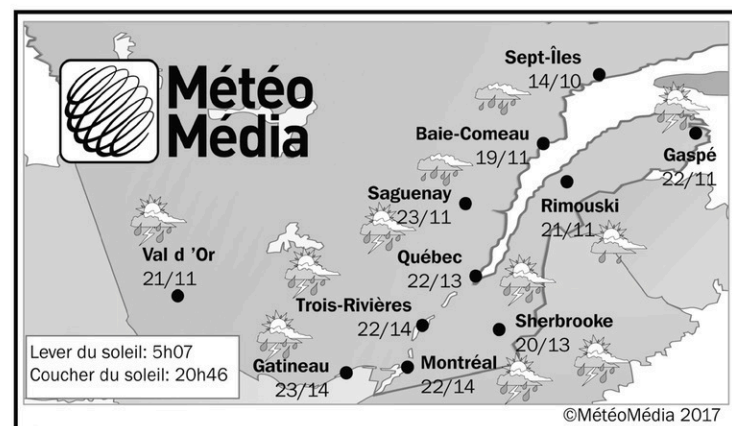
VERTICALEMENT

- Ténacité.
- Supprimée - Série d'acclamations.
- Du fondement - Platine - Rad.

- Salmonidés - Qui est en feu.
- Indique le moment - Entre deux propositions - Pardonne.
- Entrechoquer des lames d'épée lors d'un combat.
- Celui qui a eu le plus de voix - Talent brillant - Plante à fleurs jaunes.
- Arrose Strasbourg - Rendu plus important.
- Dialecte de la langue grecque - Détaché.
- Assemblés - Secouent.
- Grain de beauté - Symbole chimique.
- Langue - Excitée.



SOLUTION DU DERNIER 3501



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Plu 15/9	Sol 20/11	Londres	Plu 19/14	Ave 20/14
Moncton	Ora 24/13	Sol 25/14	Los Angeles	Sol 26/17	Sol 24/17
Saint-Jean	Var 18/12	Sol 21/13	Mexico	Ave 21/15	Plu 24/15
Toronto	Sol 24/16	Plu 25/19	New York	Sol 26/18	Sol 28/23
Vancouver	Sol 22/14	Sol 23/15	Paris	Ave 22/14	Plu 19/14
Winnipeg	Plu 21/13	Sol 22/14	Tokyo	Plu 24/21	Nua 26/21

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 22	14	21/16	25/20	28/19
Orages (pdp 40%).	Orages (pdp 40%).	Faible pluie (pdp 80%).	Averses (pdp 60%).	Orages (pdp 70%).
Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 22	13	24/15	21/16	19/16
Orages (pdp 40%).	Ciel variable.	Averses (pdp 40%).	Averses (pdp 70%).	Averses (pdp 80%).
Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 23	14	18/16	26/19	28/16
Orages (pdp 40%).	Orages (pdp 40%).	Pluie (pdp 90%).	Averses (pdp 40%).	Orages (pdp 60%).

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.



Sudoku

par Fabien Savary

8		5						6
	1				9	3	8	
3		2					5	
	6		1					4
			3			8		2
					5			
4					7			
7	9				8			5
	3				6		4	8

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3639

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	1	6	9	2	8	3	4	5
5	2	4	7	1	3	8	6	9
3	8	9	4	5	6	7	2	1
2	3	8	5	4	1	9	7	6
9	4	5	8	6	7	1	3	2
1	6	7	3	9	2	4	5	8
4	5	1	2	3	9	6	8	7
6	7	2	1	8	4	5	9	3
8	9	3	6	7	5	2	1	4

3638

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com

ACTUALITÉS

ENVIRONNEMENT

Ottawa ouvre une future zone de protection marine aux pétrolières

ALEXANDRE SHIELDS

Malgré le fait qu'une étude scientifique fédérale a démontré que l'exploration pétrolière et gazière est incompatible avec la mise en place de la zone de protection marine du chenal Laurentien, le gouvernement Trudeau a confirmé mardi que ce futur territoire protégé sera accessible à l'industrie.

Le ministre de Pêches et Océans Canada, Dominic LeBlanc, a annoncé mardi la publication du règlement qui précise les activités qui seront permises dans cette zone de protection marine (ZPM), en vue de la période de « consultations » des 30 prochains jours.

Celle-ci sera située à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, au sud de l'île de Terre-Neuve, au cœur d'une vallée sous-marine reconnue par le gouvernement comme « une zone d'importance écologique et biologique ». Une fois officiellement établie, la ZPM du chenal Laurentien sera la plus importante de l'est du Canada, avec un total de 11 619 km².

Activités pétrolières

Selon les données présentées par le gouvernement Trudeau, 82% de cette zone de protection sera toutefois ouverte aux projets d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz. Concrètement, 9510 km² seront accessibles aux entreprises du secteur. Qui plus est, toute la ZPM pourra faire l'objet de relevés sismiques, et ce, huit mois par année.

La construction de pipelines sous-marins et d'infrastructures d'exploitation sera également permise « tant qu'elles ne risquent pas de détruire l'habitat marin dans la ZPM proposée ».

Le règlement publié dans la Gazette du Canada indique pourtant qu'« une évaluation scientifique des risques menée en 2012 » a déterminé que certaines activités, dont l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière, sont « incompatibles, à des degrés différents, avec les objectifs de conservation de cette zone ».

Le document souligne notamment que cette zone est une « voie de migration » pour des espèces de poissons et de mammifères marins « vulnérables », ce qui « nécessite la protection de leur habitat, en raison des caractéristiques écologiques et géographiques particulières de la zone ».

Le fédéral juge toutefois que « l'effet de l'exploration et de la production de pétrole sur les poissons, les mammifères marins et les tortues de mer est considéré comme étant réversible en raison du comportement de ces espèces. Contrairement aux coraux, ces espèces se déplacent et peuvent s'éloigner des bruits et des autres perturbations ».

Le Devoir



Le dossier de la Francophonie pourrait s'ajouter à la charge de Jean-Baptiste Lemoyne, nommé la semaine dernière secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères.

Où est passée la Francophonie ?

La Délégation des affaires francophones n'a toujours pas de titulaire dans le gouvernement Macron

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

« Nous allons vous rappeler dans la journée. » C'est par ces mots qu'au bureau du nouveau premier ministre français, Édouard Philippe, on répond aux journalistes qui cherchent à savoir qui est responsable de la Francophonie.

Une semaine après le remaniement ministériel qui a suivi les élections législatives, personne ne sait encore qui prendra en charge la Francophonie dans le nouveau gouvernement.

A Matignon, il aura fallu quatre heures pour nous dire que la Francophonie était évidemment sous la responsabilité du ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian. Mais encore ? Habituellement, dans ce ministère, un secrétariat d'État est attribué à la Francophonie. Mais impossible d'en connaître le titulaire. Impossible aussi de savoir si, comme par le passé, il sera jumelé avec la Coopération internationale.

Après quelques heures de recherche, la Délégation des affaires francophones nous a finalement répondu ce qui suit : « Je vous confirme que nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer actuellement qui sera en charge de la Francophonie, tant que le décret ne sera pas paru. »

Dans les milieux informés, on évoque le nom de Jean-Baptiste Lemoyne, nommé la semaine dernière secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères. Contrairement à ce qui a déjà été la pratique, ce sénateur de l'Yonne a été nommé sans attributions précises, pour l'instant du moins. On sait cependant qu'au Sénat, il s'est occupé de la Francophonie et qu'il a été président délégué du groupe d'amitié avec l'Afrique de l'Ouest.

Trois secrétaires d'État en cinq ans

Jusqu'en décembre dernier, c'est le ministre du Développement André Vallini qui avait assumé la responsabilité de la Francophonie pendant une dizaine de mois. Il avait alors remplacé Annick Girardin, qui avait elle-même succédé à

Yasmina Benguigui, obligée de quitter ses fonctions pour avoir omis de déclarer à l'impôt une partie de son patrimoine. Trois secrétaires d'État se seront donc succédés en cinq ans. En décembre 2016, André Vallini n'avait pas été remplacé, la fonction avait échoué directement au ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

En cette période de branle-bas politique, la Francophonie n'est pas le seul domaine sans responsable attribué. Le logement n'a plus de titulaire spécifique et la fonction échoit directement au ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard. Dans le milieu des ONG, on s'inquiète aussi de l'absence de responsable du Développement international.

Une question de jours

On se souviendra qu'en campagne présidentielle, Emmanuel Macron s'était distingué à deux reprises en affirmant qu'il n'y avait pas « une culture française » et que « l'art français », il ne l'avait « jamais vu ». Le 24 mars dernier, il avait cependant tweeté : « La francophonie fait la vitalité de notre littérature et de notre langue. »

Sur le site du journal économique *Les Échos*, Gilles Djerayamane s'est récemment inquiété de l'absence éventuelle d'un secrétaire d'État à la Francophonie. Si la situation devait perdurer, cela risquerait « de décourager les nombreux défenseurs de la Francophonie à travers le monde », écrit-il. Dans une contribution plus récente, il invitait le nouveau président à « réinvestir la Francophonie d'urgence ».

À l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), on nous a déclaré « aucune raison de s'inquiéter ». On considère que la nomination d'un secrétaire d'État n'est qu'une question de jours. Et l'on se dit rassuré par les engagements pris par Jean-Yves Le Drian envers l'OIF.

La ministre des Relations internationales du Québec, Christine St-Pierre, en saura peut-être plus dès ce mercredi puisqu'elle doit rencontrer son homologue en fin de journée.

Le Devoir

ENQUÊTE

Les jeunes familles pauvres : un groupe hétéroclite au Québec

ISABELLE PARÉ

Contrairement à la croyance populaire, quelque 4000 parents de jeunes enfants les plus pauvres du Québec ne forment pas du tout un bloc homogène, selon une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). En fait, près de 40% détiennent un diplôme universitaire et, dans le tiers de ces ménages, les deux parents s'échinent tous deux au travail.

Cet éclairage inédit découle des données tirées d'une vaste enquête sur le rôle des parents réalisée en 2015 auprès de quelque 15 000 ménages québécois (EPEQE), dont les résultats généraux avaient été présentés l'été dernier dans l'étude *Mieux connaître la parentalité au Québec*.

Selon ces données, les parents à faible revenu d'enfants de 0 à 5 ans, soit pas moins de 25% des parents québécois, présentent des profils très hétérogènes, menant à des expériences et comportements parentaux très différents à l'égard de leurs enfants.

Les données démontrent en outre que, dans la vaste majorité des ménages défavorisés (75%), au moins un parent travaille, et parfois même les deux parents, dans 37% des cas.

Plus de la moitié de ces parents démunis sont d'ailleurs nés à l'extérieur du Québec. Ce portrait hétéroclite démontre que le défi d'être parent de jeunes enfants se présente sous divers jours, même si tous ces parents tentent de survivre avec très peu de moyens.

Manque de temps, manque d'argent

L'étude observe sans surprise que les familles à faible revenu recourent deux fois plus aux haltes-garderies, près de trois fois plus aux cuisines collectives et deux fois plus aux joujou-thèques que les familles disposant de revenus plus élevés. Mais les chiffres signalent aussi que si un des parents d'une famille pauvre travaille, ces ménages sont 50% moins susceptibles de participer à des activités avec leurs enfants que celle composée de parents ne travaillant pas du tout.

Presque autant que le coût, qui arrive au premier rang des obstacles à l'accès à des services pour les familles, le temps

Aide aux médias écrits : Trudeau ne s'y oppose pas

Faut-il oui ou non aider financièrement les médias écrits ? Le premier ministre Justin Trudeau ne s'y oppose pas, pourvu que cette aide ne se transforme pas en une taxe pour d'autres citoyens. « Nous savons que des médias en santé, indépendants, qui réussissent sont essentiels à notre démocratie, et nous sommes toujours ouverts à des conversations sur comment on va aider une industrie en transition qui est si importante pour le public, pour

« Même des parents avec deux salaires se retrouvent dans la catégorie à faible revenu ! »

Christa Jappel, professeure titulaire au Département d'éducation et de formation spécialisée de l'UQAM

et la fatigue viennent s'ajouter au fardeau de ces parents qui travaillent mais gagnent très peu.

Dans ces ménages où les deux parents travaillent, 70% mentionnent le manque de temps et 40% la fatigue comme obstacles majeurs à l'usage de services ou aux activités en famille, contre 46% et 32% dans les familles où les deux parents sont sans emploi.

« Ce qui est déplorable, c'est que même des parents avec deux salaires se retrouvent dans la catégorie à faible revenu ! Ce sont les plus handicapés en matière d'accès aux services familiaux », observe Christa Jappel, professeure titulaire au Département d'éducation et de formation spécialisée de l'UQAM.

Cette dernière se demande d'ailleurs pourquoi l'enquête n'a pas cherché à voir comment le recours aux services de garde se répercute sur la vie de ces parents parmi les plus pauvres.

« Peut-être que ceux qui les fréquentent y retrouvent certains services sportifs et éducatifs et en ont moins besoin à l'extérieur. Ça aurait été éclairant de le savoir », affirme cette experte de l'impact des services de garde sur le développement infantile.

Chose certaine, ce regard lève le voile sur une réalité complexe et prise en compte, estime Lucie Gingras, analyste professionnelle à l'ISQ.

« On ne peut plus voir les familles à faible revenu comme un tout homogène », dit-elle. Il s'y trouve des gens très scolarisés et d'autres où les deux conjoints travaillent. Il faut aussi donner à ces gens des moyens d'avoir accès à des services aux familles. »

Le Devoir

nos institutions, pour notre démocratie. Mais ce ne sera pas en augmentant les impôts pour les Canadiens », a déclaré M. Trudeau au cours d'une conférence de presse à Ottawa. Il y a dix jours, un comité parlementaire, à majorité libérale, avait proposé au gouvernement d'élargir une taxe de 5% s'appliquant aux cablo distributeurs pour qu'elle couvre aussi les fournisseurs de services Internet haute vitesse. L'argent aurait regarni le Fonds pour les médias, qui subventionne la production de contenu télévisuel canadien. M. Trudeau avait prestement rejeté cette proposition.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CONCOURS

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des propositions sont demandées et devront être reçues, avant midi heure de Montréal à la date ci-dessous au Service de la mise en valeur du territoire – Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal au 303, rue Notre-Dame Est, 5e étage, Montréal (Québec) H2Y 3Y8 pour :

Catégorie : Services professionnels
Appel d'offres : 17-16161

Descriptif : Concours international d'architecture de paysage pluridisciplinaire / International multidisciplinary landscape architecture competition

Date d'ouverture : 26 septembre 2017

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Véronique Rioux, conseillère professionnelle

concours.placedesmontrealaises@gmail.com

Documents : Les documents relatifs à ce concours seront disponibles à compter du 28 juin 2017

Les personnes et les entreprises intéressées par ce concours peuvent se procurer les documents en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque proposition doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie.

Les propositions reçues seront ouvertes dans les locaux du Service de la mise en valeur du territoire – Direction de l'urbanisme, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Fait à Montréal, le 28 juin 2017

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat



Commission scolaire de Montréal

ILS IRONT LOIN

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR LA RÉVOCATION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ROSALIE-JETTÉ

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal envisage de révoquer l'acte d'établissement de l'école Rosalie-Jetté, située au 5100 rue Bossuet dans la circonscription (6) Mercier, à compter de l'année scolaire 2018-2019.

À cet égard, une assemblée de consultation publique aura lieu le 7 novembre 2017 à compter de 19 h à l'école Rosalie-Jetté, sise au 5100 rue Bossuet.

Cet avis est publié en vertu de l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique.

Donné à Montréal le 28 juin 2017

Me France Pedneault
Secrétaire générale

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-16183

Fourniture et installation des équipements de télécommunications pour raccorder 5 réseaux de feux de circulation de l'arrondissement de Saint-Laurent au CGMU

L'ouverture des soumissions prévue pour le 28 juin 2017 est reportée au 5 juillet 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 28 juin 2017

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Suite des avis de la page B 4

ÉDITORIAL

BOIS D'ŒUVRE

David s'essouffle!

On l'appréhendait, elle est tombée comme prévu, cette taxe additionnelle sur le bois d'œuvre décrétée par le département du Commerce des États-Unis. Libre-échange ou pas, le lobby de l'industrie de la forêt fait la pluie et le beau temps à Washington. Ottawa montre les dents, mais seules la diplomatie et la négociation peuvent régler le problème à long terme.

Les exportateurs canadiens de bois d'œuvre sont maintenant pénalisés par deux taxes qui ajoutent plus de 25% aux prix de base des producteurs de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec.

Mince consolation: la hausse est inférieure de 5 à 6 points de pourcentage aux mesures imposées lors du conflit précédent. Faut-il le rappeler, c'est la cinquième fois en trente ans que les Américains utilisent ce manège pour restreindre les importations de bois canadien sur leur territoire.

En avril, des droits compensateurs de 19% en moyenne visaient à dénoncer le fait que les sociétés canadiennes profiteraient de subventions indirectes en exploitant la ressource des terres publiques. Quant à la seconde taxe de 6% annoncée cette semaine, il s'agit d'une mesure antidumping, c'est-à-dire que Washington accuse le Canada de vendre son bois en dessous des coûts de production, une pratique illégale en commerce international.

Or, dans les deux cas, les faits fournissent une autre version de l'histoire: si le prix du bois canadien est inférieur, c'est à cause de la valeur de notre dollar par rapport à la devise américaine et de la plus grande productivité de l'industrie canadienne, point. Au Québec, on a même mis en place un régime de vente aux enchères de la ressource pour coller de plus près aux règles du marché.

D'ailleurs, tous les tribunaux indépendants qui se sont prononcés par le passé ont donné raison au Canada. Ce qui n'empêche pas l'industrie américaine de revenir à la charge dès la fin d'une entente pour regagner des parts de marché en profitant des délais très longs imposés par le processus d'arbitrage.

Selon le Conference Board, quelque 2200 emplois sont directement menacés, un chiffre qui pourrait grimper jusqu'à 12 000, selon les syndicats. Voilà qui justifie largement l'aide de plus d'un milliard sous forme de garanties d'emprunt et de soutien à l'innovation mise à la disposition de l'industrie par Ottawa et les provinces.

Depuis quelque temps, Ottawa a haussé le ton. Après tout, le commerce du bois d'œuvre est régi par l'ALENA, comme le sont l'industrie de l'auto et celle des hydrocarbures. La différence tient au fait que l'industrie de la forêt n'est pas intégrée des deux côtés de la frontière. Alors, tous les moyens sont bons pour éliminer l'adversaire.

Comme par le passé, des négociations ont lieu depuis plusieurs mois pour en arriver à une entente en dehors des règles de l'ALENA. Une entente qui serait nécessairement plus coûteuse que le strict respect des règles du libre-échange, mais tout de même moins mauvaise que la situation actuelle marquée au sceau du harcèlement constant. Malheureusement, dans le climat qui règne à l'heure actuelle à Washington, les chances de succès rapide sont à peu près nulles.

Entre-temps, les citoyens canadiens et québécois appuieront des mesures de représailles qui pourraient venir d'Ottawa à l'encontre des producteurs américains soupçonnés de recevoir des subventions de leurs gouvernements. C'est le cas notamment de l'Oregon, qui offre plusieurs programmes jugés non conformes.

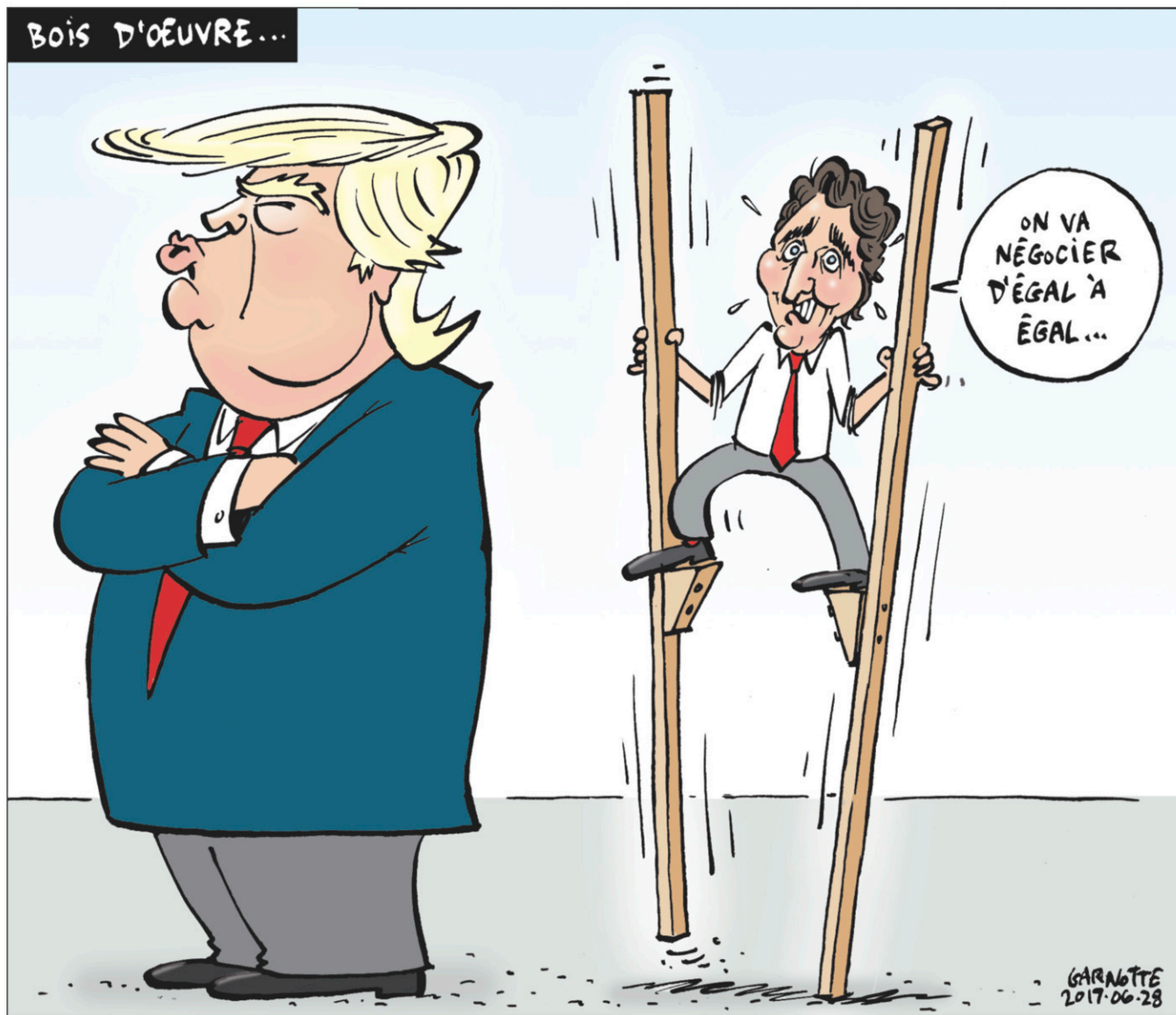
L'Oregon est représenté au Sénat par le démocrate Ron Wyden, un tenant de la ligne dure face au Canada. Qui dit démocrate dit moindre risque de heurter le président Trump, avec qui le gouvernement Trudeau cherche à éviter l'affrontement. Avec raison, car, dans ce conflit comme dans le cas de la renégociation de l'ALENA, David a tout intérêt à jouer de diplomatie, de ruse et de patience en évitant l'affrontement. La négociation et le temps ont toujours été les plus grands atouts du Canada dans ses relations avec son voisin aux gros sabots.

Cela dit, si les États-Unis restent encore, et de loin, le client le plus intéressant pour l'industrie canadienne de la forêt, cette dernière doit redoubler d'efforts pour diversifier sa production en haussant d'un cran le niveau de transformation du bois. À titre d'exemple, certains industriels sont passés avec succès du 2x4 aux produits laminés, qui échappent aux pressions du lobby de la forêt. Tout comme il faut accentuer les démarches pour diversifier la clientèle. Facile à dire, pas facile à réaliser. Mais avec Trump à la présidence, a-t-on le choix?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS!

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

L'éducation au Québec

Enfin le système d'éducation commence à bouger pour le mieux. Il est temps que des personnes se réveillent et constatent que l'on ne s'instruit pas avec de belles décorations et de beaux jeux, mais en apprenant à lire, à écrire, à calculer, à dessiner, à parler d'autres langues, etc.

Je suis entièrement d'accord avec l'idée d'améliorer notre système éducatif en misant sur la qualité des enseignants, des divers spécialistes œuvrant auprès de nos élèves, sur du personnel compétent dans le domaine de l'éducation. C'est là qu'il faut mettre une grande partie du financement. Quand une école a des éducateurs qui sont soutenus par les directions dans leurs projets, les résultats ne peuvent qu'être encourageants. Il est temps de délaissier le «fla-fla» et de passer aux choses sérieuses. Pourquoi vouloir tout chambarder quand une recette gagnante existe depuis tellement longtemps? Je ne dis pas qu'il ne faut pas apporter certaines améliorations, mais trop, c'est comme pas assez. En plus, au Québec, tous les jeunes ont la chance de se faire instruire, alors que c'est loin d'être le cas des jeunes de tous les pays. Je suggère de faire la promotion de cette situation afin que les parents ainsi que toute la société réalisent la chance que nous avons ici. Trop souvent, nous oublions cette chance.

En conclusion, il est plus que temps de réaliser que la principale cause du décro-

chage scolaire est le manque de motivation, non seulement des élèves, mais aussi des enseignants, provoqué par le manque de matériel didactique récent (livres, matériel de laboratoires, etc.) et non d'accessoires qui n'ont rien pour stimuler l'intelligence et l'apprentissage. La seconde cause est le manque de stimulation et d'implication de la part des parents. Beaucoup de parents se fient au système scolaire pour que leurs enfants apprennent, que ce soit au privé ou au public.

Claude Geoffroy
 Joliette, le 24 juin 2017

Montréal, menace n° 1 pour nos sols arables

Voilà ce dont nous prévenait en 1976 Paul G. Lajoie, qui a consacré sa vie à l'étude des sols agricoles et forestiers.

La perte de sol arable est un des nombreux problèmes créés par la croissance incontrôlée des villes géantes. On retrouve 80% de nos sols arables, les plus fertiles, dotés du meilleur climat, dans la plaine de Saint-Laurent, autour de Montréal, qu'elle envahit dans toutes les directions. Huit millions de Québécois ne disposent que de 2,5 millions d'hectares de sol cultivable. C'est très peu si on considère que la Saskatchewan et la France possèdent chacune 25 millions d'hectares. La plus belle et la meilleure terre

qu'on saurait voir, constatait Jacques Cartier le 2 octobre 1535 à la vue des chênes et des champs de maïs entourant le village d'Hochelaga et ses 2000 habitants, protégés par une palissade à trois rangs de 40 pieds de haut.

Ce qui était évident pour Cartier il y a 500 ans semble échapper encore à nos édules. Quarante ans après le zonage agricole qui aurait dû servir à densifier, le développement se fait encore un peu partout de façon anarchique sur les 2% de sol arable au gré des promoteurs. Et ceci en dépit du fait que les sols pauvres du Bouclier canadien sont à moins de 50 kilomètres de Montréal et encore plus près de Gatineau et de Québec. Le Québec ne produit plus que 30% de ses aliments. Quelques jardiniers obtiennent un revenu de 150 000 \$ sur un seul hectare. Ce qui démontre, mais ne peut excuser, l'imprévoyance de la majorité des élus (rarement loin des promoteurs, dont la ville n'est jamais assez grosse) et qui, comme l'ex-maire Vaillancourt de Laval, continuent d'asphalter notre garde-manger.

Au lieu de densifier et de diriger le développement sur des sols pauvres afin de protéger ce patrimoine, on affaiblit la CPTAQ, on élimine les référendums municipaux et on se moque du BAPE qui exprimait des réserves au sujet du train électrique.

Dominique Bhérier
 Maniwaki, le 22 juin 2017

L I B R E O P I N I O N

Dire tout haut ce qu'une majorité de musulmans pensent tout bas

NOOMANE RABOUDI

Islamologue et politologue, Université d'Ottawa

Comme tous les Québécois, j'ai lu et entendu les propos du premier ministre Philippe Couillard en réaction à l'attentat commis par un Montréalais de confession musulmane à l'aéroport de Flint dans l'État du Michigan (*Le Devoir*, 23 juin 2017, «*Couillard appelle la communauté musulmane à l'action*»).

Les religieux de la diaspora musulmane se sont tout de suite mis sur la défensive. Les prétendus activistes engagés ont tout de suite suivi leurs pas dans une surenchère idéologico-politique, accusant le premier ministre du Québec de souffler sur les braises de la stigmatisation. Il est tout de même triste de voir que, dans les deux cas, ce type d'acteur religieux ou d'activiste social continue à tenir ce même discours victimaire sclérosé et improductif.

Chaque fois qu'un acte de ce type a lieu, ils se mettent à reproduire la même rhétorique avec les mêmes mots et par la même stratégie de défense. Dès qu'un mot est prononcé sur la part de responsabilité des musulmans dans la lutte contre le terrorisme islamiste, la réaction dans les diasporas musulmanes occidentales est devenue un rituel de ce qu'une de mes amies appelle «les pleurnicheries victimaires».

Dériver islamistes

Pourtant, les propos du premier ministre n'ont rien de faux. Il a dit tout simplement tout

haut ce qu'une majorité de musulmans pensent tout bas. Il a dit ce que disent la plupart des intellectuels réformistes musulmans depuis des décennies, c'est-à-dire depuis que l'islamisme s'est imposé comme acteur sociopolitique dans toutes les vies politiques des pays musulmans, mais aussi en Occident.

Ces intellectuels sont des musulmans eux-mêmes. Serait-il logique de les accuser de faire la promotion de leur propre stigmatisation ou de leur propre haine? Monsieur Couillard n'a pas attaqué l'islam, ni en tant que dogme, ni en tant qu'expérience spirituelle, ni en tant que pratique individuelle. Il a tout simplement fait ce que nous faisons depuis des années. Il a appelé les musulmans d'ici et d'ailleurs à assumer leurs responsabilités pour lutter contre le détournement de leur dogme et de leur spiritualité pour justifier des actes de violence contre des innocents. En tant que musulman et en tant qu'islamologue, je souscris parfaitement et sans réserve à cet appel. Suis-je donc islamophobe? Est-ce que je me déteste moi-même?

Dans une intervention très nuancée, Philippe Couillard a fait clairement la différence entre islam et dériver islamistes. Il a toujours mis en garde contre le danger de stigmatisation de l'ensemble des musulmans. Que peut-on reprocher à notre premier ministre quand il appelle les musulmans à prendre leurs responsabilités dans la critique de l'idéologie islamiste?

Or, monsieur Couillard a raison. Les actes de violence qu'il dénonçait sont effectivement faits au nom de l'islam. Il y a toute une industrie qui produit l'idéologie islamiste et qui s'exprime dans les mosquées et les autres institutions de transmission de la culture islamique dont les salafistes djihadistes ont pris le contrôle partout dans le monde. Il revient à nous, les musulmans, de contester et de combattre cette idéologie qui se propage dans nos pays d'origine et dans nos diasporas en situation d'immigration, plutôt que de rester dans le déni et de jouer la carte de la victimisation. Il faut se sortir la tête du sable et affronter la réalité de notre monde moderne.

Logique de victimisation

Sans minimiser l'effet des politiques occidentales sur les injustices qui touchent l'espace de l'islam partout dans le monde, il est grand temps que nous nous remettions en question et que nous cessions d'accuser constamment les autres pour les malheurs qui nous frappent.

Il est plus qu'urgent de sortir de cette logique de victimisation sclérosée et inutile, voire contre-productive. Jouer le rôle de l'éternelle victime ne fera pas avancer nos causes ni arrêter les injustices qui nous frappent partout dans le monde. Les tensions que nous vivons avec nos sociétés d'accueil sont réelles, très profondes et d'une extrême gravité. Nous devrions avoir le courage de reconnaître que la crise de notre culture est d'une étendue et d'une dange-

rosité telle qu'elle mérite d'être comprise et évaluée à sa juste mesure.

Il faut que nous cessions de faire comme si elle n'existait pas ou qu'elle est seulement, comme le prétend l'islamisme, une construction produite par la haine obsessionnelle de l'orientalisme occidental. Ce simplisme déterministe est non seulement stérile, mais aussi trompeur, car c'est lui qui nous inspire cette posture de l'éternel musulman persécuté. Cette posture, avec tous les raccourcis intellectuels qui la fondent, est complètement improductive. Elle ne fait qu'aggraver nos problèmes.

L'islam a aujourd'hui besoin d'être réformé. Qui pourrait lancer ce projet de réforme? Devrions-nous appeler des rabbins, des prêtres chrétiens ou des moines bouddhistes pour réformer notre propre religion? Qui à part nous autres, les musulmans, pourrait le faire? C'était tout simplement le sens du message de notre premier ministre.

Je terminerai par un appel aux médias. En tant que citoyen québécois de confession musulmane, les deux personnes qui ont le droit et le devoir de me représenter sont M. Steven MacKinnon, mon député au Parlement fédéral, et M^{me} Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et ministre de la justice au Parlement québécois. À part ces deux personnes pour qui j'ai voté, aucune personne, qu'elle soit imam, activiste ou autre, n'a le droit de parler en mon nom ni prétendre me représenter auprès des autorités ou de l'opinion publique québécoise ou canadienne.

IDÉES

DÉFILÉ DE LA FÊTE NATIONALE

Le sens de l'histoire au Québec

EMILIE NICOLAS

Présidente de Québec inclusif et l'une des initiatrices de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique

Lorsque je suis sortie de chez moi pour aller faire un tour au défilé de la Fête nationale à Montréal, j'ai, comme plusieurs, été saisie d'un immense malaise en voyant de jeunes Noirs poussant les chars sur lesquels paraient en souriant des artistes blancs, et ce, sur plusieurs tableaux, de l'ouverture à la fermeture du défilé.

Comme Québécoise noire, j'y ai vu tout de suite une illustration douloureuse de la place trop souvent occupée par les Noirs dans la société québécoise de 1608 à nos jours, de l'esclavage formel au racisme systémique inavoué.

Ces inégalités historiques et contemporaines étaient représentées à merveille dimanche, en pleine rue Saint-Denis. En toute candeur, dans la joie, l'allégresse et l'aveuglement collectif. Disons que ça ne donne pas le cœur à la fête.

Très vite, les organisateurs se sont dégages de toute responsabilité et ont cherché à donner tort aux milliers de personnes sur les réseaux sociaux qui voyaient, comme moi, dans ces images un rappel de l'esclavage et de la colonisation. Il serait « malhonnête de nous prêter des intentions », a déclaré Maxime Laporte, président du comité organisateur des fêtes de Laval et de Montréal — alors que les commentaires ne tombaient pas dans le procès d'intentions. Les jeunes « n'ont pas été choisis en fonction de la couleur de leur peau », renchérit-on sur le site Web de l'organisation.

Plutôt, la participation des jeunes au défilé aurait été convenue à la suite d'un don des organisateurs de la Fête à l'école publique Louis-Joseph-Papineau, en manque de financement et — car? — largement fréquentée par des élèves racisés.

Leur bénévolat a donc été acheté, voilà qui est rassurant. Il aurait apparemment été farfelu de soutenir financièrement ces jeunes tout en leur offrant une place qui représente leur pouvoir de faire avancer la société, et non pas le défilé. C'est pour être écoresponsables, ajoutent-ils encore. Comme il est heureux que l'on puisse reproduire les inégalités sociales sans émettre trop de gaz à effets de serre!

Ce qui frappe le plus durement dans les réactions de ces responsables, c'est le refus de faire une lecture des symboles chargés d'un sens historique qui saute pourtant aux yeux d'une grande part du public. Ce refus de l'analyse tend même vers une culpabilisation des spectateurs qui auraient osé « voir les couleurs » des gens en haut et en bas des chars. « Honte à vous qui voyez le passé partout et refusez de tourner la page! » lance-t-on du haut de son confortable daltonisme social à propos



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Des joueurs de l'équipe de football de l'école Louis-Joseph Papineau ont aussi poussé un char allégorique au thème sportif.

« S'il y a un tel décalage entre les réactions au défilé sur les médias sociaux et celles des porte-parole, c'est que l'organisation a manqué de ce sens de l'histoire »

d'un événement dont le but principal est, ironiquement, le rappel de notre passé collectif, tableau par tableau.

Histoire plurielle

Ce qu'on nous dit ici, c'est que l'histoire du Québec qui mérite d'être rappelée au public en cette fête nationale doit à tout prix exclure l'histoire des Noirs du Québec. Parce qu'avec ce sens de l'histoire-là, attention, on verrait que la « couleur » influe encore sur nos hiérarchies, dans nos parlements comme dans nos événements culturels. Comprendre l'histoire des Noirs, c'est voir plus clair dans ce qui s'est passé samedi dernier, mais aussi dans plusieurs iniquités sociales contemporaines, dont le financement inégal des écoles que fréquentent nos jeunes.

Je dénonce donc ce refus de voir pour ce qu'ils sont l'ensemble des symboles et des rappels historiques contenus de dans ce défilé tristement mémorable de la rue Saint-Denis, qu'ils aient fait l'objet ou non d'intentions ex-

plicités. Puisque la célébration de l'Histoire est l'objectif principal de la Fête nationale, on devrait être en droit de s'attendre à ce que ces organisateurs aient un sens développé de l'histoire plurielle de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

S'il y a un tel décalage entre les réactions au défilé sur les médias sociaux et celles des porte-parole, c'est que l'organisation a manqué de ce sens de l'histoire. Elle devra à l'avenir mieux représenter la métropole et prendre des décisions qui, à chaque étape de la planification des festivités, respectent et célèbrent la dignité de tous. On diminuerait ainsi les risques de gaffes symboliques majeures dans une journée qui, après tout, est justement une importante affaire de symboles.

À Montréal, une personne sur trois environ est racisée. On pourra applaudir au caractère inclusif de la Fête nationale quand cette diversité sera adéquatement présente et à l'honneur en haut des chars, dans les organismes partenaires, dans les instances, bref, partout. Pas avant.

Pas de congé férié pour les démagogues

MATHIEU ROY

Étudiant, Montréal

La fin de semaine dernière, des millions de Québécois profitaient de leur journée fériée pour fêter la Saint-Jean-Baptiste avec leur famille et leurs amis en participant aux défilés, spectacles et activités qui avaient lieu partout au Québec. Pour l'occasion, bien des personnalités publiques en profitaient pour prendre la parole et souhaiter une bonne Fête nationale à leurs concitoyens, tout en se mêlant aux festivités.

Cette année, en écoutant les prises de parole des diverses personnalités publiques, il semble évident qu'un thème était nettement plus présent qu'au cours des années précédentes. Il s'agit, bien sûr, du thème de la diversité.

Étrangement, il semblerait que tous ces efforts ne plurent pas assez à certains, qui décidèrent de s'inventer une controverse en criant au racisme en voyant de jeunes Noirs pousser les chars allégoriques lors de défilé dans la rue Saint-Denis. On a su par la suite que si des personnes poussaient les chars, c'était pour éviter les émissions de gaz à effet de serre, que ces mêmes jeunes faisaient partie d'un organisme valorisant la persévérance scolaire et que jamais auparavant le défilé n'avait autant insisté sur la diversité. La réponse des organisateurs et de l'entraîneur de l'équipe de football la journée même, que je vous suggère d'aller écouter, aurait dû mettre un terme au dérapage, mais ce ne fut, hélas, pas le cas.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La Fête nationale devrait continuer de faire une place aussi généreuse à la diversité, comme elle l'a fait cette année.

La suite était prévisible et les jours passent sans que l'histoire s'éteigne. Nous avons eu droit, au cours des derniers jours, à toutes sortes d'états d'âme et à une foule de commentaires traitant les organisateurs, et même le Québec en entier, de racistes.

Visées idéologiques

Reprenant le discours dominant sur la question de la diversité, plusieurs intellectuels associés à la gauche multiculturaliste ajoutèrent leur voix au mécontentement en reprenant la même analyse simpliste, dogmatique et prémachée qu'ils allaient sortir de leur sac dans n'importe quel

contexte qui leur serait favorable. Ceux-ci ne virent aucun problème à instrumentaliser sans scrupule les jeunes bénévoles de l'équipe de football de l'école Louis-Joseph Papineau, qui, eux, n'y voyaient pas un problème, selon les dires de leur entraîneur.

Il est dommage de voir que ces indisposés, au lieu d'insister sur le caractère rassembleur de la fête et sur tous les efforts faits par les organisateurs, instrumentalisent des événements de la sorte pour mettre en avant leurs visées idéologiques. Comme quoi certains démagogues ne prennent même pas congé pour la fête nationale.

Pour ajouter à l'injure, plusieurs

Le mystère de l'éducation

FRANCINE PELLETIER



Le nouveau plan pour « la réussite scolaire » a été annoncé tambour battant cette semaine, performances vidéo à l'appui. Les derniers sondages agissant comme de véritables épérons, le gouvernement Couillard — le même qui, il n'y a pas si longtemps, coupait 1 milliard en éducation, selon les syndicats d'enseignants — embrasse aujourd'hui l'école québécoise avec effusion.

Les membres de l'opposition ont dénoncé un manque de « propositions concrètes », mais c'est le manque d'analyse qui, personnellement, me saute aux yeux. Quelqu'un pourrait-il nous dire pourquoi le Québec demeure le cancre de l'éducation au Canada? Après tout, nous ne sommes ni plus pauvres que l'Île-du-Prince-Édouard ou le Nouveau-Brunswick ni moins éclairés que l'Ontario ou la Colombie-Britannique et, pourtant, ils nous battent tous pour ce qui est du taux de diplomation au secondaire. Toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta, font mieux que le Québec, en fait. Une leçon d'humilité.

Après le mystère de notre système de santé (pourquoi diable trainons-nous toujours de la patte en ce domaine?), voici donc le mystère de l'éducation. Le Québec n'a pas une économie de ressources naturelles, comme en Alberta, ou une importante communauté autochtone, comme au Yukon, qui contribuent à tirer les jeunes des bancs d'école. Et pourtant, tout se passe comme si, 50 ans après le rapport Parent, il y avait par rapport à l'éducation non plus un problème de moyens, mais un problème de culture.

Evidemment, il est impossible de parler d'échec scolaire sans parler des réformes successives qui ont tétanisé nos bancs d'école. L'échec cuisant de la réforme de 2000 où des concepts vagues (« adopter un mode de vie sain ») sont venus supplanter la transmission de connaissances est un exemple patent. Un exemple qui devrait d'ailleurs faire réfléchir le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, qui a tendance à vouloir enguirlander l'école du dehors — place aux beaux espaces et aux petits plats mijotés — plutôt qu'à l'approfondir du dedans.

Si l'objectif est d'augmenter la diplomation de 74 à 85 %, peut-être faudrait-il alors s'attaquer au problème que personne ne veut nommer? Le décrochage masculin. Car les filles, elles, sont déjà dans la moyenne canadienne (85 %), alors que les garçons traînent de la patte à 73 %. La réussite des filles n'a rien de nouveau et n'est bien sûr pas propre au Québec. Leur prédisposition, sinon naturelle, du moins solidement ancrée pour la lecture et l'écriture, pour ne rien dire de rester assises quand on le leur impose, leur donne, partout au monde, un avantage à l'école. Mais il y a plus.

Dans un lieu qui fait tout un plat de l'égalité hommes-femmes, oui, le Québec, on s'aperçoit que ce sont de vieilles notions de masculinité qui sont en train de saper la réussite du sexe fort. Plusieurs études le démontrent, « pour de nombreux garçons, il n'est tout simplement pas cool de réussir à l'école ». Une certaine identité masculine militerait carrément contre la réussite scolaire. Une étude menée par l'Université Laval et la Centrale des syndicats du Québec en 2003 démontre que 88 % des ados interrogés souscrivent aux stéréotypes sexuels du genre, « un garçon est plus populaire quand il est indiscipliné en classe ». D'autres études plus récentes disent essentiellement la même chose.

Ce n'est pas uniquement une question de sexe, bien sûr, la question de classe sociale intervient largement pour ce qui est de l'intérêt qu'un jeune porte à l'école. Mais ce qui frappe ici, c'est que, près de 50 ans après la révolution féministe, les vieux stéréotypes sexuels collent deux fois plus aux garçons qu'aux filles et, surtout, qu'ils sont la raison principale de leur échec scolaire. « On a été capable de vérifier statistiquement que plus un élève adhère à ce genre de stéréotypes, moins ses résultats scolaires sont bons », dit un des responsables de l'étude citée ci-dessus.

On a donc ici une autre illustration de ce qui a été si crûment illustré par l'élection de quelqu'un qui, lui non plus, ne s'est jamais plu à l'école, Donald Trump. Bon nombre d'hommes et/ou garçons, majoritairement de milieux défavorisés mais pas seulement, n'ont pas compris qu'il fallait changer, pas seulement leur type d'activité, mais également leur façon de penser pour survivre. Ils n'ont pas compris ce que la grande majorité des filles et des femmes, elles, comprennent instinctivement, qu'on ne peut pas simplement continuer comme avant.

Pourquoi, maintenant, ces stéréotypes sexuels apparaissent-ils plus tenaces au Québec qu'ailleurs au pays? Le véritable mystère, il est là.

fpelletier@ledevoir.com
Sur Twitter: @fpelletier1

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Bailargeon (généraliste), Gérald Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec) Dave Nadeau (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (information des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (desjardins); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

VIRUS

SUIITE DE LA PAGE 1

utilise au moins un des outils de cette attaque précédente.

Le chercheur montréalais en cybersécurité Olivier Bilodeau a également appuyé cette hypothèse. Difficile toutefois de connaître son mode de propagation: «*À ce stade-ci, ce n'est pas clair si le virus se propage automatiquement sur Internet.*»

Il pourrait également circuler sur des réseaux créés localement entre plusieurs ordinateurs d'un même bureau, par exemple, ou sur des réseaux entre entreprises. Le groupe de chercheurs ESET affirme avoir déterminé le point de départ de cette épidémie, un logiciel de comptabilité populaire en Ukraine, corrompu pour inclure le virus.

Reconstitution

Plusieurs banques et entreprises ukrainiennes ont en effet lancé l'alerte tôt mardi. Un officiel ukrainien a publié une photo de son écran d'ordinateur noirci avec les mots «*Tout le réseau est en panne.*». Le premier ministre a ensuite affirmé en journée que cette cyberattaque était «*sans précédent.*», tout en précisant que les systèmes essentiels n'étaient pas infectés.

Le compte Twitter officiel de l'Ukraine écrivait quant à lui: «*Certaines de nos agences gouvernementales et des firmes privées ont été touchées par un virus. Pas besoin de paniquer, nous mettons tout en œuvre pour faire face à ce problème.*» Une animation de dessins (GIF) accompagnait ce message: un chien assis parmi les flammes restant calme, en contradiction avec le message du gouvernement.

Il faut remonter au 14 avril dernier pour trouver l'une des sources de Petya/NotPetya. Le groupe de pirates The Shadow Brokers avait publié une partie de l'arsenal virtuel de la puissante National Security Agency (NSA), l'agence américaine de sécurité.

La NSA a développé un outil de piratage à des fins de surveillance appelé EternalBlue. Cet élément de programme utilisait une faille de sécurité dans les systèmes d'exploitation de Windows.

Une fois rendus publics, cette faille et cet outil de la NSA ont servi à développer WannaCry. Windows avait alors publié un correctif pour résoudre cette faille.

Mais les correctifs rendus disponibles par Windows, les «*patches*» dans le jargon des informaticiens, ne sont pas nécessairement installés par tout le monde, indique M. Bilodeau. Surtout, ils ne sont pas toujours compatibles avec des logiciels utilisés par des compagnies ou des agences gouvernementales.

Cette fois, le rançongiciel se démarquerait en outre par «*sa capacité à exploiter d'autres failles que EternalBlue. Des vulnérabilités plus classiques des environnements Windows qui sont dures à corriger, comme la réutilisation de comptes.*», a indiqué Olivier Bilodeau, chef de la recherche pour la compagnie GoSecure. Ces attaques seraient aussi plus performantes puisqu'automatisées.

Le géant de la sécurité informatique Kaspersky évalue à 2000 le nombre d'utilisateurs touchés pour l'instant. Les fabricants d'anti-



Le rançongiciel s'est disséminé dans le monde après avoir d'abord frappé en Ukraine et en Russie.

Comment se protéger contre des rançongiciels ?

Installez un antivirus sur votre ordinateur et assurez-vous d'utiliser la version disponible la plus récente.

Assurez-vous que tous vos logiciels sont à jour.

Évitez de cliquer sur des liens,

des courriels ou des pièces jointes inconnus.

Portez attention aux avertissements lancés par votre navigateur Internet. Les navigateurs modernes comme Chrome, Firefox et Edge possèdent une base de don-

nées de sites suspects.

Installez un bloqueur de fenêtres publicitaires.

Faites des copies de sauvegarde de vos fichiers importants.

rus et autres protections informatiques dissuadent de payer la rançon demandée, avertissant que le paiement ne constitue en rien une garantie de retrouver ses fichiers et encourage les «*hackers*» à poursuivre ce genre de stratagème.

La chasse aux pirates s'est mise en branle très tôt mardi. Le message de rançon à l'écran indiquait une adresse courriel où faire parvenir le paiement en bitcoin, cette monnaie virtuelle. Le fournisseur allemand de ce courriel a ainsi rapidement saisi cette adresse pour empêcher les ravisseurs d'obtenir paiement.

L'adresse bitcoin associée indiquait quant à elle 32 transactions durant la journée de mardi, pour un total d'à peine 11 000 dollars canadiens.

Une accélération des attaques ?

Les experts en sécurité informatique nuancent cependant la gravité de cette cyberattaque. Le niveau de difficulté technique des événements de mardi n'était pas élevé: «*Ce ne sont pas des criminels sophistiqués, ils ont analysé et utilisé les mêmes vulnérabilités.*», tranche M. Bilodeau.

Sans vouloir se prononcer sur une tendance,

Jean-Marc Robert constate tout de même que les pirates cherchent aujourd'hui à tirer le maximum de profits de leur criminalité. Surtout, il met en garde contre une forme de «*monoculture*» en informatique: «*C'est comme l'agrite du frêne, on a une couverture très importante de cet arbre. Quand ils deviennent malades, ça a beaucoup d'impact sur l'île de Montréal. Nous sommes tous hyperconnectés, et nos systèmes ne présentent malgré tout pas beaucoup de variantes. Windows a une large part du parc informatique et une attaque sur Windows a donc beaucoup d'impacts.*»

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) du Canada a indiqué par communiqué que «*rien n'indique que les systèmes du gouvernement du Canada aient été négativement touchés par ces attaques et que la moindre information, qu'elle soit personnelle ou autre, ait été compromise.*». Lors de l'attaque WannaCry, le CST avait indiqué être en mesure d'instaurer un mécanisme apte à protéger les systèmes et les réseaux essentiels du gouvernement canadien.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

PÉTROLE

SUIITE DE LA PAGE 1

national de l'énergie et dans le rôle qu'il joue à l'appui des décisions critiques concernant les projets clés durant la période de l'examen», a répondu le ministre des Ressources naturelles du Canada.

Selon ce qu'a ajouté le service des relations avec les médias, le fédéral décidera d'approuver ou non la construction du pipeline Énergie Est «*une fois que l'Office aura terminé son examen et formulé une recommandation à savoir si ledit projet est dans l'intérêt public général du Canada.*»

«*Le gouvernement poursuivra ses efforts pour rétablir la confiance du public dans les processus réglementaires et les évaluations environnementales, parce que sans la confiance des citoyens, aucun projet de pipeline ne se réalisera.*», a-t-on également souligné, dans une réponse écrite.

Ottawa n'a toutefois pas encore déterminé quand serait terminé le processus de «*modernisation*» de l'ONE. Mais le gouvernement définira «*la suite de sa démarche*» au cours «*des prochains mois.*»

Entre-temps, le nouveau comité de l'audience d'Énergie Est a décidé en janvier de reprendre l'examen du projet de pipeline depuis le début. Plusieurs étapes restent toutefois à définir, selon ce qu'a indiqué mardi l'ONE. Le comité doit notamment préciser quels seront les sujets abordés dans le cadre de l'évaluation, puis élaborer l'audience et lancer les consultations publiques.

Chose certaine, TransCanada s'oppose à l'inclusion de la question des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la production de pétrole des sables bitumineux qui circulera dans le pipeline, à raison de 400 millions de barils par année. Dans un document déposé à l'ONE le 21 juin, la pétrolière albertaine a jugé que la question des GES ne fait pas partie de son «*mandat.*»

Documents en français

Fait à noter, ce document a été déposé uniquement en anglais. La lettre envoyée par Pierre Arcand au ministre Jim Carr fait justement valoir que «*l'ONE devrait s'assurer que la documentation liée à un projet d'envergure est disponible en français et en anglais, afin de favoriser la participation de tous les intervenants.*» Ce n'est pas le cas pour le projet Énergie Est. L'essentiel de la documentation disponible en français a en fait été diffusé sur le site de TransCanada, qui fait aussi la promotion d'Énergie Est.

La lettre du ministre Arcand plaide enfin en faveur d'une reconnaissance de la «*compétence provinciale*» pour les projets énergétiques interprovinciaux. «*Nous comprenons la nécessité d'avoir "une stratégie nationale cohérente". Nous demandons cependant que les compétences provinciales soient respectées même si un projet touche plusieurs provinces.*», a précisé l'attachée de presse du ministre, Véronique Normandin.

Le gouvernement du Québec entend d'ailleurs mener sa propre évaluation environnementale du pipeline Énergie Est. Celle-ci sera réalisée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Mais selon ce qu'a indiqué mardi le cabinet du ministre de l'Environnement David Heurtel, l'étude d'impact déposée il y a maintenant plus d'un an par TransCanada n'est toujours pas complète.

Le Devoir

FESTIVAL

SUIITE DE LA PAGE 1

qu'on fait là», s'amuse-t-il.

En même temps, une certaine constance traverse les 50 ans selon lui. «*Le festival a toujours été au rythme des humeurs sociopolitiques.*», dit-il. D'abord soixante-huitard, puis nationaliste dans les années 1970. Il s'ouvre aux musiques du monde dans les années 1980 et plonge dans la mondialisation durant les années 1990-2000. «*Le Festival, c'est non seulement des souvenirs impérissables, mais c'est aussi l'évolution de notre propre société.*»

Des souvenirs et des lucioles

Mercredi soir, ils seront 400 anciens et nouveaux collaborateurs à célébrer la chose lors d'une grande réception à l'Impérial. Le plus ancien des membres actuels de l'équipe du Festival, Jean-Erick Dorval, n'est pas beaucoup plus âgé que le Festival lui-même. À 56 ans, il a passé grosso modo 30 ans à travailler à l'événement.

Ses meilleurs souvenirs? Le concert d'un Mathieu Chédid méconnu en 1998. «*J'étais du petit groupe de gens rassemblés au Pub St-Alexandre. [...] J'étais placé en avant, à la hauteur de ses pédales de guitare.*» Quelques années plus tard, M se produira sur la grande scène des plaines. «*La découverte a toujours été en avant au festival.*», insiste M. Dorval.

Mais encore? «*Je me rappelle Le D'Auteuil [l'ancienne salle de spectacle de la rue du même nom] avant que la façade ne s'effondre en 2001. Il y avait là des fins de soirées endiablées avec des programmes doubles nocturnes à 20h20 et 1h30 du matin! Les employés, on était là et on reprenait le travail le lendemain! On roulait comme ça les onze jours.*»

Jean-Erick Dorval a fait presque tous les métiers au sein de l'organisme, de téléphoniste à adjoint à la direction générale en passant par les demandes de subventions et les photos de



Animation de rue lors du Festival d'été de Québec

spectacles. Il a même déjà figuré au programme comme musicien.

«*Le Festival, ça a été une grande école pour bien du monde.*», souligne Michel Létourneau, qui a dirigé le Festival entre 1992 et 2000. Un moment marquant pour lui? «*Ce que je me rappelle, c'est l'ambiance qui nous a permis, à moi et à d'autres, d'accompagner Georges Moustaki un soir dans un jam informel. À la fin de tout ça, je lui ai chanté Le Météque. J'en parle et j'en ai encore des frissons.*»

L'ancien patron ne s'en cache pas: le virage entrepris après son départ pour faire venir de grandes vedettes internationales ne l'a pas emballé. «*Ce que le Festival a gagné en avancement, il l'a perdu en finesse, en accessibilité.*», avance-t-il. Une tangente dont il s'estime toutefois en partie «*responsable.*» «*C'est à mon époque qu'on a introduit le macaron payant obligatoire [en 1995]. On était conscient qu'on était en train de*

créer un monstre.»

Avec les années, le macaron lumineux est devenu une sorte de signature pour le Festival. Combien d'artistes ont pensé être en train d'halluciner à la vue de ces milliers de lucioles scintillant dans la ville?

À 100 \$ le laissez-passer, le FEQ n'en reste pas moins très abordable pour ce qu'il offre, signale le cinéaste Nicolas Léger. Sa maison de production Ciné-Scène prépare un documentaire sur le Festival qu'on devrait voir, au plus tard, au printemps 2018 à Radio-Canada.

«*Je suis allé à la Canadian Music Week à Toronto. Les gens là-bas sont quand même impressionnés. Ils se demandent si on est conscients de ce qu'on a dans notre cour: l'ampleur du festival, ce qu'il est devenu et le prix qui est dérisoire, selon plusieurs, pour onze heures de programmation.*»

De tous les changements qui l'ont marqué, il ne faut pas sous-estimer l'expertise, poursuit

Jacques Lamontagne, responsable des archives au FEQ. «*La grande différence, c'est l'expérience. Dans le passé, le Festival ne gardait pas son monde. Aujourd'hui, il y a une quarantaine de permanents.*»

En 1990, M. Lamontagne avait été embauché comme assistant du responsable de la programmation classique. À l'époque, on se débrouillait avec les moyens du bord, se rappelle-t-il. «*S'il te manquait un fil électrique, tu ne demandais pas à quelqu'un d'aller l'en chercher un, tu allais toi-même chez RONA.*», dit-il en riant.

Rencontré dans les bureaux du FEQ, rue Saint-Joseph, M. Lamontagne montre les vieux programmes des années 1980 et même d'avant. Dans celui de 1971, il n'y a pratiquement que du théâtre et de l'animation de rue.

En fait, on a présenté presque de tout au Festival d'été. Même des courses de chevaux, rappelle Nicolas Léger. «*Ce que je trouve impressionnant, c'est qu'un Festival soit aussi actif après 50 ans. Il a vu le jour un an avant Woodstock, ce n'est pas rien. Et ce, dans un marché qui n'est pas nécessairement celui des grandes tournées.*»

Dans son documentaire, il suit notamment quatre jeunes festivalières qui participent activement au FEQ depuis l'âge de 12 ans. Lui-même a gardé un souvenir impérissable de son premier spectacle en 1990. Un concert légendaire de Jean Leloup à place d'Youville.

Pour Daniel Gélinas, l'actuel directeur, c'est peut-être le concert de Bénabar au même endroit en 2005 alors que Xarxa Teatre déployait sa pyrotechnie de l'autre côté des fortifications. Pour d'autres, c'est Marjo qui pique une sainte colère en 1987 parce qu'on lui demande de terminer son spectacle à 23 h. Il y a aussi Bérurier noir dans la boue sur les plaines en 2004. Et aussi...

Vous en voulez plus? Sur nos applications numériques, mesurez-vous à notre jeu-questionnaire sur le Festival pour tester vos connaissances.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com